



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2699  
24 avril 2020  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE** **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Sauver les vies, pas les profits** **Une classe dirigeante** **et un système social** **à renverser !**



**Le Covid-19 et ses conséquences dans le monde**  
**Les pauvres, damnés de la crise**

**La société en crise**

- Déconfinement: le gouvernement joue avec le feu 3
- École et coronavirus: absence de moyens 3
- Le virus n'empêche pas les fermetures de classes 3
- Prud'hommes fermés 4
- Inspecteurs du travail: une suspension scandaleuse 4
- Charles-de-Gaulle: chair à virus 4
- Fnac-Darty: l'État aux petits soins 4
- Budget rectificatif: plan d'urgence pour les actionnaires 5
- Dépenses alimentaires: la plongée dans la misère 5
- Plus chère la vie 5
- Les fêtes de Lutte ouvrière 5
- Féminicides: l'inaction de l'État condamnée 6
- Hôtels Accor: générosité intéressée 6
- Sanofi: relocaliser... à condition d'y gagner 6
- Hôpitaux de Paris: les promesses de Macron ne règlent rien 7
- Ehpad: mortelle rentabilité 7
- Nos lecteurs écrivent: le drame des Ehpad 7
- Chômage partiel et garde d'enfants 11
- Nice: couvre-feu sélectif 11

**Dans le monde**

- Mexique: la pandémie frappe fort les travailleurs 8
- Brésil: le président et le virus 8
- États-Unis: démagogie tous azimuts 8
- Espagne: catastrophe sociale et mesures pour les riches 9
- Pétrole: une guerre avec la peau des peuples 9
- Golfe arabo-persique: les migrants menacés 10
- Nos lecteurs écrivent: l'OMS, des moyens dérisoires 10
- Trump-Macron: une polémique pour cacher l'essentiel 16
- Guadeloupe: pour les ouvriers de la banane, les conditions de travail aggravées 16
- Premier Mai: virus ou pas, la journée internationale des travailleurs 16

**Dans les entreprises**

- Amazon 11
- Travailleurs de l'État: racket sur les congés 11
- La Poste: condamnée pour manquement à la sécurité 12
- La Poste - Paris14 12
- Grand Paris Seine Ouest 12
- Michelin - Cholet 13
- Michelin: la lutte de classe continue 13
- Allard-Emballage Aubigné-Racan 13
- Chantiers de l'Atlantique Saint-Nazaire 14
- Sanofi - Vitry-sur-Seine 14
- Sanofi Pasteur 14
- PSA 14
- Toyota - Onnaing 15
- Daher 15

# Une classe dirigeante et un système social à renverser!

Dimanche 19 avril, le Premier ministre a introduit son long satisfecit en déclarant : « *Nous avons réussi le confinement ensemble, nous allons ensemble réussir le déconfinement* ». De qui se moque-t-il?

Les soignants ont été envoyés au front sans armes ni munitions pendant de longues semaines. Le personnel des Ehpad et les aides à domicile restent, pour la plupart, livrés à eux-mêmes. Les salariés qui ont continué à travailler le font souvent sans les protections élémentaires.

Quant au confinement, il plonge des millions de familles populaires dans des difficultés matérielles, financières et psychologiques insupportables. Il ne reproduit pas seulement les inégalités sociales, il les creuse. Les plus précaires ont tout simplement perdu leur gagne-pain. Les autres voient leur salaire amputé de 200 à 300 euros suite au chômage partiel, alors que leurs dépenses augmentent du fait, notamment, de la fermeture des cantines. Le gouvernement se targue d'aider les plus démunis, mais le fait est que les files s'allongent devant les Restos du cœur ou le Secours populaire!

Alors oui, les inégalités s'aggravent, y compris sur le plan scolaire où beaucoup d'enfants ont décroché. Macron et Blanquer prétendent que l'école rouvrira à partir du 11 mai pour les palier. Là encore, ils nous mentent: cette décision a été arrachée par le grand patronat de façon à ce que les salariés soient libérés pour retourner se faire exploiter.

Philippe présente le confinement comme une « stratégie » réfléchie. Mais il navigue à vue depuis le début de la crise. Cette gestion erratique n'est pas uniquement due aux nombreuses inconnues soulevées par ce nouveau virus. Elle résulte aussi des pressions du grand patronat pour que la production reprenne au plus vite et elle est amplifiée par des décennies d'abandon des hôpitaux sacrifiés à la course à la rentabilité et à la financiarisation.

Si le confinement dure, c'est que l'État est incapable de dépister en masse pour isoler les malades et casser les chaînes de transmission. Comme il est incapable, au bout de trois mois de crise, de fournir les masques, les surblouses et les gants en quantité nécessaire.

Cette crise sanitaire révèle la faillite de toute l'organisation sociale et l'irresponsabilité de la bourgeoisie qui la dirige. Le grand patronat dispose des moyens industriels et des compétences pour produire ce dont on manque. Il emploie des ingénieurs habitués à résoudre des problèmes autrement plus complexes que de fabriquer des masques et des écouvillons pour les tests! Il sait où trouver fournisseurs et matières premières.

S'il en avait la volonté, il accélérerait les choses.

Eh bien non! Les travailleurs, les exploités, « ceux qui ne sont rien » d'après Macron, démontrent tous les jours qu'ils savent se dévouer pour la collectivité. La bourgeoisie fait la démonstration inverse. Même en pleine épidémie, elle est aveuglée par ses intérêts égoïstes, ses parts de marchés et ses cours boursiers.

Cette crise sanitaire a déclenché une crise économique sans précédent. Comme pour toutes les crises, la bourgeoisie cherchera à la faire payer aux travailleurs. Elle fait pression depuis des semaines pour qu'ils reprennent tous le chemin des usines, quoi qu'il en coûte pour leur santé et celle de leur famille.

Dans nombre d'entreprises, elle a réussi à voler des jours de RTT, voire une ou plusieurs semaines de congés payés, alors même que l'État s'est substitué à elle pour payer, avec notre argent, le chômage partiel! Et plus la crise se prolongera, plus les attaques seront dures.

Certains porte-parole patronaux anticipent déjà des plans de licenciements massifs et calculent le nombre des futurs « morts économiques », comme s'ils étaient tout aussi inévitables que les victimes du Covid. Ils font passer pour la fatalité ce qui n'est rien d'autre que la lutte de classe. Et s'il n'y a pas encore de traitement ni de vaccin contre le virus, les travailleurs ont, eux, le remède contre ces attaques patronales: ce sont leurs luttes collectives.

Au-delà des combats pour défendre leur vie au jour le jour, les travailleurs ont à se poser le problème de l'organisation sociale dans son ensemble. L'humanité finira par trouver la réponse au défi lancé par ce virus inconnu. Mais dans le cadre du capitalisme, on ne pourra pas éradiquer les maux aussi anciens que la misère et la précarité, le manque de logements, l'abandon des services utiles à la population, sans parler des crises et du sous-développement des pays pauvres.

Il s'agit d'un défi que seuls les travailleurs peuvent relever. Et ils le remporteront s'ils renouent avec le combat des générations anciennes visant à contester cette organisation basée sur l'exploitation et la domination d'une classe sociale.



**À nos lecteurs et correspondants,**

En raison des jours fériés, la parution de notre journal sera avancée de 24 heures pour les numéros de Lutte ouvrière datés du vendredi 1<sup>er</sup> mai et du vendredi 8 mai. Merci à nos correspondants d'en tenir compte pour l'envoi de leurs articles.

Dans cette période de confinement, *Lutte ouvrière* fera tout pour continuer à informer de bien des choses que l'on ne trouvera pas dans les moyens d'information officiels, en

défendant un point de vue communiste révolutionnaire. Mais il sera de plus en plus difficile sinon de l'imprimer, du moins de l'acheminer et la faire parvenir à nos abonnés, aux vendeurs de presse et à tous nos amis.

*Lutte ouvrière* sera en tout cas disponible sur le site internet [www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org) à l'onglet journal. Il faut, plus que jamais, continuer à nous lire et à nous faire lire!

## Déconfinement : le gouvernement joue avec le feu

Dimanche soir 19 avril, Edouard Philippe a présenté ses principes pour le déconfinement. Ceux-ci n'ont rien d'original. Ils consistent avant tout au maintien des mesures barrières, à la détection des porteurs du virus, grâce à de nombreux tests, et à l'isolement de ceux-ci à domicile ou dans des hôtels. Pour les précisions, il faudra attendre le plan que le gouvernement a promis pour la fin du mois, une façon d'avouer qu'il n'en a pas vraiment.

Des mesures similaires ont été appliquées en Corée du Sud en mars et en Allemagne en avril et elles semblent bien avoir considérablement limité le développement de l'épidémie. Elles n'ont pas pu être appliquées en France car rien n'avait été anticipé et il y avait pénurie de tests et de masques.

Ces pénuries ne sont pas réglées et rien ne garantit qu'elles le seront pour

le 11 mai. La situation des masques reste caricaturale. Le premier ministre a expliqué que l'État parvient enfin à satisfaire les besoins hebdomadaires des soignants mais qu'il n'est toujours pas question d'en avoir pour les malades. Une production de masques « grand public » serait lancée pour permettre à la population d'en disposer... après le 11 mai. Le gouvernement prétend toujours s'appuyer

sur les recommandations des scientifiques, mais aucune preuve scientifique de l'efficacité de tels masques n'existe.

Le confinement actuel est très imparfait. Le virus continue à se répandre dans les structures d'habitation collective comme les Ehpad

ou les foyers d'hébergement. L'activité industrielle, selon le Premier ministre, n'a diminué que de 43 % ; cela signifie qu'un grand nombre de productions non indispensables ont continué et beaucoup d'entreprises veulent redémarrer le plus vite possible. Tout cela favorise la circulation du virus aujourd'hui et risque d'entraîner une nouvelle explosion de la maladie au moment du déconfinement.

La question des transports publics paraît tout aussi inquiétante. Ils sont indispensables pour retrouver une activité économique normale mais ils sont bien souvent saturés. Pour le déconfinement, rien n'est prévu en dehors du port du masque grand public obligatoire. On pourra donc s'entasser dans les bus et les métros avec des masques

peu efficaces.

Comme l'a souligné Edouard Philippe dans son intervention, il reste beaucoup d'inconnues à propos du Covid-19. Il est possible que l'épidémie s'éteigne d'elle-même avec les beaux jours pour ne revenir qu'à l'automne, comme il est possible qu'elle flambe de nouveau rapidement.

Mais on a vu aussi que la sensibilité du gouvernement aux impératifs patronaux et son imprévoyance ont eu de graves conséquences quand l'épidémie est arrivée en France. Les mêmes causes entraînant les mêmes effets, le déconfinement risque lui aussi de mal tourner, si le virus se montre aussi virulent qu'on peut le craindre maintenant.

Jean Pollus

## École et coronavirus : une absence de moyens encore plus criante

Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, a annoncé le 21 avril devant l'Assemblée ce qu'il appelle un plan pour le retour des jeunes à l'école le 11 mai. Les membres du gouvernement se relaient depuis le 13 avril pour verser des larmes de crocodiles sur les élèves en difficulté, ceux des quartiers et cités pauvres, les 5 % de « décrocheurs ».

Aucun n'a été avare de discours pour justifier une réouverture des établissements scolaires destinée surtout à répondre aux vœux du patronat : les élèves à l'école pour que les parents retournent à l'usine. Mais cela fait des années que tous les gouvernements se désintéressent des conditions dans lesquelles étudient les jeunes, en particulier ceux des classes populaires, car leur objectif est de faire le maximum d'économies.

Il serait question d'une rentrée par classe d'âge. Les plus jeunes, les premiers à retourner en classe, seraient « soit en cours, soit en enseignement à distance,

soit à l'étude, soit en activité physique à l'extérieur. » Il s'agit de « grands principes » a déclaré Blanquer sans rire. Mais quels moyens seront mis en œuvre pour que tout cela se fasse dans des bonnes conditions sanitaires ? Blanquer a évoqué la possibilité de constituer des groupes de 15 élèves. C'est ce que l'on appelle des « petits groupes » qu'il faudra faire tenir, en maintenant les distances nécessaires, dans des locaux trop souvent exigus. Le ministre compte se reposer sur les municipalités, comme il l'a dit très clairement : « La doctrine nationale est claire, mais des marges de

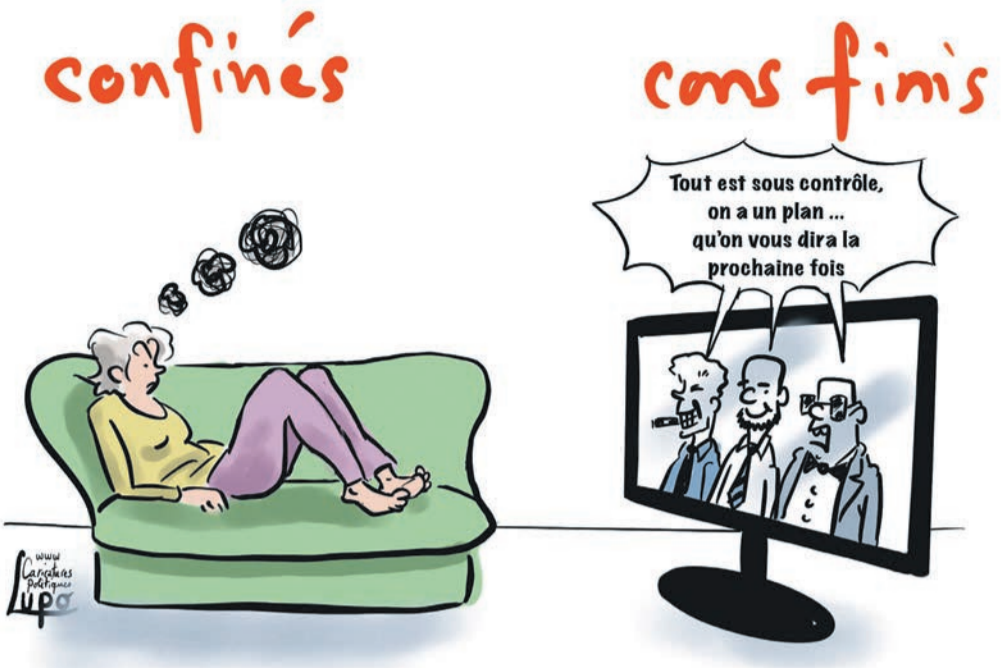
manœuvre sont données au niveau local pour ce qui est de l'adaptation sur le plan physique des modalités ».

Une telle phrase pourrait illustrer dans un manuel scolaire ce que signifie l'expression langue de bois. Mais que devront faire les communes, construire en deux semaines des locaux adaptés, pousser les murs ? L'enquête réalisée par l'observatoire de la sécurité des établissements, du 11 au 15 mars sur plus de 6000 écoles et 1900 collèges et lycées, indique que 25 % des écoles et 22 % des collèges et lycées ne disposent pas d'un nombre suffisant de points d'eau.

Le problème des jeunes en difficulté dans leur apprentissage n'est pas nouveau. Le confinement aura aggravé les choses, c'est une évidence. Mais qui a diminué de manière drastique le recrutement d'enseignants, qui a imposé des réformes dont l'objectif est de diminuer le nombre de cours de matières générales en particulier ? Qui a diminué le nombre de conseillers d'éducation, d'orientation, d'assistantes sociales ? Et pourquoi ?

Pour le gouvernement, celui-ci comme ses prédécesseurs, l'éducation n'est absolument pas une priorité en ces temps d'épidémie, pas plus aujourd'hui qu'hier.

Aline Rétesse



Manifestation devant une école à Chelles en avril 2019.

## Le virus n'empêche pas les fermetures de classes

Alors qu'Emmanuel Macron se répand en discours sur la nécessité de reprendre l'école le 11 mai pour ne pas pénaliser les élèves, les parents de la région parisienne ont appris que des fermetures de classes étaient toujours programmées dans les écoles pour la prochaine rentrée.

Dans le Val-de-Marne, 104 fermetures sont ainsi prévues. En Seine-Saint-Denis, aucune création de postes n'est envisagée, alors que la population augmente. À Paris, dix classes devraient être fermées dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, neuf dans le 19<sup>e</sup> et 13 dans le 20<sup>e</sup>. La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) qui est la principale organisation de parents relève que ces arrondissements sont ceux qui concentrent la majorité des réseaux d'éducation prioritaires (REP). Cela permet de relativiser la sollicitude affichée par le gouvernement pour les élèves fragiles, qui sont justement

ceux scolarisés en REP.

Dans l'Éducation nationale, le jour d'après risque fort de ressembler au jour d'avant, avec son lot d'enseignants et de personnel en nombre insuffisant, et d'élèves qu'on laisse en difficulté faute de moyens. Les parents d'élèves ont commencé à faire circuler des pétitions contre ces fermetures, avant que celles-ci soient définitivement confirmées. Quant au Ministère, il est clair que la nécessité pour les élèves de rattraper les deux mois d'école perdus n'entre pas dans ses priorités.

Daniel Mescla

## Prud'hommes fermés : la cinquième roue du carrosse judiciaire

Depuis le 16 mars et la décision de confinement général, la ministre de la Justice a fermé les tribunaux sauf, dit-elle, « pour les contentieux essentiels ». Pour les autres affaires, le ministère se contente d'allonger les délais de prescription et de préparer l'engorgement d'un appareil judiciaire déjà débordé en temps normal.

Dans ce cadre, les contentieux entre employeurs et salariés sont manifestement considérés comme inessentiels car la quasi-totalité des tribunaux de Prud'hommes, spécifiquement compétents pour ces questions, ont fermé. De plus, les Prud'hommes qui

voudraient siéger constatent que leurs maigres moyens en personnel qualifié ont été bien souvent réquisitionnés par les autres instances. Quels que soient l'urgence et le nombre des questions posées par des salariés, elles devront attendre.

Cette fermeture de fait

de la justice prud'homale intervient alors que la crise sociale consécutive à l'épidémie multiplie les contentieux urgents entre patrons et salariés, ne serait-ce que sur les salaires. Syndicats et presse régionale recensent des dizaines de cas de travailleurs dont le salaire n'est plus versé, ou pas totalement, sans explication aucune, si ce n'est que l'employeur profite du virus pour récupérer quelques sous. Les travailleurs en question ne sont pas licenciés, leur entreprise n'est

pas en faillite, leur cas ne ressort donc ni des caisses de chômage ni du RSA. Le recours légal normal serait le dépôt de plainte en Prud'hommes, le jugement en urgence et l'obtention d'une ordonnance de paiement. C'est impossible aujourd'hui, faute de tribunaux. Ces travailleurs pourront peut-être réclamer leur dû un jour, mais c'est aujourd'hui qu'ils ont besoin de leur salaire!

Pour la gestion des grandes entreprises comme pour les affaires de l'État les

moyens de fonctionnement ont été immédiatement trouvés, techniquement et financièrement. On imagine donc que réunir un tribunal de Prud'hommes et les justiciables par visio-conférence ne représenterait pas une performance extraordinaire, ni un coût exorbitant. Mais, là comme ailleurs, l'État s'est exclusivement soucie de faciliter les affaires du patronat et a tenu pour négligeables, voire inexistantes, celles des travailleurs.

Paul Galois

## Inspecteurs du travail : une suspension scandaleuse

La ministre du Travail a décidé de suspendre un inspecteur du travail de la Marne, Anthony Smith, pour son action concernant la protection des travailleurs en activité. Il avait en particulier mis en garde une entreprise de service, qui envoyait des aides à domicile chez des personnes âgées sans les protections indispensables.

Depuis le début de la crise sanitaire, « l'orientation du ministère du Travail est la poursuite de l'activité économique à tout prix et quel qu'en soit le coût pour les salariés », a dénoncé la CGT, qui « exige le retrait immédiat de la mise à pied d'Anthony Smith ». Une pétition en ligne appelle à l'abandon des poursuites sur le site change.org.

Anthony Smith, par ailleurs militant syndical et responsable national de la CGT, n'a fait que remplir son rôle. Mais dans le contexte

actuel, cela va à l'encontre de la politique de Macron qui veut imposer dès le 11 mai le déconfinement et la reprise du travail à tous les salariés, au risque de leur faire attraper le virus et de propager l'épidémie. En s'attaquant à Anthony Smith, Pénicaud entend faire un exemple pour intimider tous les inspecteurs du travail qui voudraient faire respecter des règles élémentaires de protection.

Au-delà de ce cas, les syndicats CGT, SUD, FSU et CNT reprochent au ministère de

faire passer avant tout « la continuité de l'activité ».

Voici un exemple du « monde d'après » dont parle Macron, où la bourgeoisie, sous prétexte de crise économique, voudra imposer des semaines de travail à rallonge, la perte de congés ou de jours fériés. C'est dans ce contexte de nouvelles attaques qui se préparent contre le monde du travail qu'il faut interpréter la sanction contre cet inspecteur.

Lutte ouvrière exprime sa solidarité complète avec Anthony Smith et nul doute que de nombreux travailleurs partagent cette indignation.

Étienne Hourdin

<https://www.change.org/p/muriel-pénicaud-abandon-des-poursuites-contre-anthony-smith>

## Charles-de-Gaulle : chair à virus

Après avoir tenté de la minimiser, l'état-major a bien été obligé de reconnaître l'étendue de la contamination par le Covid-19 à bord du porte-avions nucléaire Charles de Gaulle.

Sur un effectif total de 1 760 matelots à bord du navire, 1 046 ont été testés positifs. Vingt à trente se sont retrouvés hospitalisés. L'origine de la contamination reste incertaine. Il est possible que les marins aient été au contact du virus lors de leur escale à Brest le 13 mars, trois jours avant que Macron n'ordonne le confinement.

Cette contamination massive aurait-elle pu être évitée ? D'après le témoignage d'un marin, le commandant du navire aurait proposé d'interrompre la mission à Brest afin de ne pas mettre en danger la

santé de l'équipage. Cela aurait été refusé par le ministère des Armées, pour lequel ce genre de motif ne doit pas peser bien lourd...

Cette information a été démentie par le porte-parole de la Marine nationale. Une enquête interne a été ouverte. Mais qui peut croire que la Grande muette, surnom pas toujours mérité de l'armée, se mette à parler et à faire preuve de transparence sur ce point ? Pour ces officiers, généraux, amiraux et autres galonnés, mettre la vie de leurs hommes et des populations en danger n'est-il pas leur cœur de métier ?

Boris Savin

## Fnac-Darty : l'État aux petits soins

Fnac-Darty va bénéficier d'un prêt de 500 millions garanti par l'État à 70%. Ce prêt est « le premier que l'État français octroie à une grande entreprise française », mais ce ne sera pas le dernier grand groupe à en profiter.

Ces millions sont prêtés par plusieurs banques, BNP Paribas, la Société Générale ou encore la Banque Postale, qui réalisent ainsi un investissement intéressant et sans risque. En échange, le groupe devrait s'engager à ne pas verser aux actionnaires les dividendes de 2019, une demande que le gouvernement fait sans y croire une seule seconde.

Pour obtenir gain de cause, le directeur général du groupe, Enrique Marquez, a avancé la nécessité de faire face à une baisse

de 30% des ventes en mars, en raison du confinement, 30% seulement pourrait-on dire. En effet, malgré la fermeture de ses magasins, le groupe Fnac-Darty n'a pas interrompu ses activités. Ses ventes en e-commerce ont doublé, voire triplé, de l'aveu même du directeur. Et les fonds garantis par l'argent public porteront les liquidités du groupe à plus d'un milliard d'euros d'après la CGT.

Par contre les salariés des divers magasins, qui sont pour la plupart en

chômage partiel, ne savent pas s'ils vont toucher l'intégralité de leurs payes. En effet, la Fnac ne s'est toujours pas engagée à compléter les 16% du salaire net qui ne sont pas pris en charge par les aides de l'État. D'après la CGT, l'enseigne soumet le paiement de ce complément de salaire à la signature d'un accord qui priverait les salariés de la Fnac de jours de congés payés, de jours de RTT, et remettrait en cause les accords du temps de travail.

Pour ceux qui pouvaient encore en douter, on voit là à qui profitera le plan d'aide dit « national » de 110 milliards d'euros.

Aline Rétesse

## Confinement et sédentarité : attention à la prise de poids



## Budget rectificatif : plan d'urgence pour les actionnaires

Vendredi 17 avril, le gouvernement a fait voter un deuxième budget rectificatif, reprenant l'ensemble des mesures de ces dernières semaines. Le résultat de son « plan d'urgence économique » est édifiant. Les 110 milliards d'euros prévus sont consacrés en quasi-totalité aux entreprises du secteur privé.

Tout d'abord, 20 milliards d'euros sont consacrés à aider les entreprises stratégiques, sous forme de participations au capital ou de nationalisations temporaires. Vingt très grosses sociétés au plus en profiteront, dont Air France, Renault ou Vallourec, sans qu'aucune contrepartie ne soit demandée. Un amendement LREM leur conseille gentiment d'être « exemplaires, en particulier en matière de lutte contre le changement climatique ».

Une série d'aides financières aux entreprises ont été accordées ou augmentées. Les plus grosses en profiteront beaucoup plus que les petites, même proportionnellement à leur taille. Par exemple, la prise en charge du chômage partiel (24 milliards d'euros) est largement utilisée par les grands groupes. De même,

les 5 milliards d'euros octroyés aux gros exportateurs n'iront ni aux artisans, ni aux restaurateurs.

De même, les avances remboursables, les divers fonds de solidarité, les garanties de l'État pour les emprunts profiteront d'abord aux entreprises les plus solides, celles qui ont leur réseau et leur entrée privilégiée dans le circuit bancaire.

En comparaison, les 8 milliards d'euros consacrés à combattre directement l'épidémie semblent dérisoires. Il y a certes l'achat de matériel en urgence, masques, tests, respirateurs, pour 4 milliards, et le financement des mesures salariales annoncées pour les soignants : la prime unique de 500 à 1500 €, et la majoration à 50% des heures supplémentaires. Mais c'est tout. Rien n'est prévu pour l'avenir, en matière d'embauches,

de revalorisation salariale, ou de réouverture de lits.

Mais c'est pour la population la plus fragilisée par le confinement que ce « plan d'urgence économique » est inconvenant au regard des besoins. Le gouvernement a promis 150 € pour les titulaires du RSA et 100 € supplémentaires par enfant, et un petit coup de pouce de 100 € par enfant aux bénéficiaires d'APL. Mais on ne pourra pas cumuler les deux ! Le total de ces mesures d'urgence destinées aux plus démunis ne va pas dépasser 900 millions d'euros, soit 0,8% du nouveau budget.

Les députés de la majorité LREM ont voté ce budget « d'urgence économique » comme un seul homme. Le Parti socialiste et les Républicains ont fait de même. La détresse dans laquelle plonge une partie de la population n'ébranle visiblement pas ces représentants du peuple.

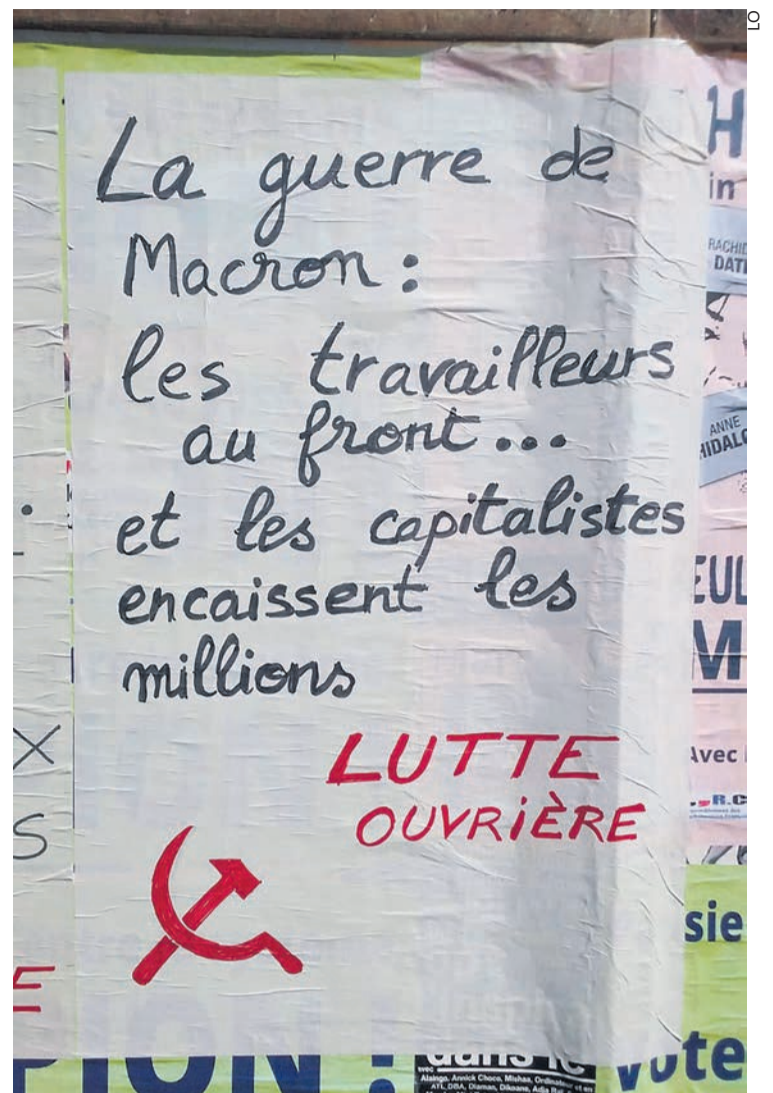
Bertrand Gordes

## Plus chère la vie

« Avant, j'avais quinze jours de provisions pour 250 euros. Fin mars la note était de 330 euros. Mon panier de course a augmenté de 80 euros, c'est énorme ! », se plaignait cette mère de quatre grands enfants en sortant d'un Leclerc dans l'Essonne.

Selon l'UFC-Que Choisir, qui a comparé les prix mi-avril avec ceux de début mars, le lait a augmenté de 4 %, les pâtes de 5 %, la farine de 14 %. Produits indispensables en ces temps de gestes barrières, le savon a augmenté de 10 % et les lingettes nettoyantes de 21 %.

Une raison serait que des marques sont en rupture de stock, ce qui les obligerait à acheter des produits plus cher. De plus, alors que la population est appelée à moins se déplacer, le supermarché



## Dépenses alimentaires : la plongée dans la misère

Avec le confinement, de nombreuses familles populaires subissent une chute brutale de leurs revenus : perte de salaire liée au chômage partiel, perte d'un travail en intérim ou encore d'un « petit boulot » déclaré ou non, au point de ne plus pouvoir faire face aux dépenses de nourriture. Et ce, d'autant plus que celles-ci explosent avec l'augmentation des prix.

Dans certains départements, de ce fait, les Restos du cœur ont vu leur fréquentation bondir d'environ 30 % ces dernières semaines dans le département de Seine-Saint-Denis, d'après un des responsables de l'association. Au Secours catholique aussi, le nombre de demandeurs augmente. En plus des bénéficiaires habituels, l'association voit arriver des personnes avec « de petits revenus, qui arrivaient à s'en sortir jusqu'à présent et qui, là, n'ont plus rien », explique Camille Hugues, déléguée du Secours Catholique en Seine-Saint-Denis. Et d'ajouter : « On sait

que des adultes se sont privés pendant plusieurs jours pour que leurs enfants puissent manger. »

L'arrêt de la cantine suite à la fermeture des établissements scolaires a aggravé les choses en supprimant pour de nombreux enfants ce qui était le seul repas journalier correct et économique.

Dans un pays pourtant riche, la précarité s'est ainsi aggravée au point que l'absence d'un repas à la cantine tourne à la catastrophe pour des centaines de milliers de familles ouvrières.

Aline Rétesse

le salaire a diminué avec le chômage partiel. La hausse des denrées agricoles est justifiée par les patrons de la grande distribution et les ministres, pour qui veut les croire, par une meilleure qualité des produits de l'agriculture française comparés aux importations. Quant à la diminution du coût du transport, avec moins de kilomètres parcourus et un carburant moins cher, le consommateur final n'en voit pas la couleur... Sur ce plan-là aussi, ce sont les classes populaires qui paient le plus les conséquences de la situation de pandémie.

Lucien Déroit

## Les fêtes de Lutte ouvrière

La Fête annuelle de Lutte ouvrière devait se tenir le week-end de la Pentecôte, soit cette année les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin.

Dans la situation créée par la pandémie et par les décisions du gouvernement, elle ne pourra pas avoir lieu comme prévu. Ce sera aussi le cas de fêtes régionales prévues par nos camarades à cette même période.

Lutte ouvrière fera évidemment en sorte d'organiser dès que possible, en région parisienne et ailleurs, des initiatives au cours desquelles nos militants, sympathisants, amis et proches, pourront participer à ces moments



d'échanges, de discussions et de fraternité que sont nos fêtes, plus que jamais nécessaires

## Féminicides : l'inaction de l'État condamnée

Le Tribunal de grande instance de Paris a condamné l'État pour la « négligence fautive des services de police ayant conduit à l'assassinat » d'Isabelle Thomas et de ses parents par son ex-compagnon, à Grande-Synthe, en août 2014.

Le 27 juin de cette année-là déjà, Isabelle Thomas avait déposé plainte contre cet homme, après des violences, dont une tentative d'étranglement. Placé en garde à vue ce dernier n'avait pas nié les faits. Il était alors placé sous contrôle judiciaire, avec interdiction de voir la victime, jusqu'au procès prévu le 13 août. Le 10 juillet, puis à nouveau le 23 juillet, Isabelle Thomas s'était rendue au commissariat pour raconter les agressions, filatures, menaces qui continuaient. La police s'était alors contentée de convoquer l'agresseur, sans autre conséquence. Enfin, le 4 août, alors qu'Isabelle Thomas avait une fois plus signalé sa présence, il bloquait la voiture de son ex-compagne et commettait le triple meurtre. Arrêté, mais un peu tard, l'agresseur s'est suicidé en prison,

ce qui mettait fin à l'action de la justice.

Dans cette affaire, l'un des quelque 120 féminicides commis en France chaque année, la justice ne s'est pas pressée de faire respecter sa décision d'éloignement, la police ne s'est guère souciée de faire exécuter cette même décision ni même de venir au secours d'une personne de toute évidence en danger de mort. Mais combien de femmes sont allées en vain déposer plainte, combien sont toujours menacées alors qu'un jugement en leur faveur a été rendu? Et combien, surtout, ne tentent même pas d'avoir recours à l'État, persuadées qu'elles sont de l'inutilité d'une telle démarche?

Car l'État ne fait même pas le minimum, n'applique même pas ses propres lois tout insuffisantes qu'elles soient, pour protéger les femmes en butte à de telles



JEAN-CHRISTOPHE VINCENT/ER

violences. Il aura fallu des années de lutte et des centaines de mortes pour que l'État envisage de trouver des fonds pour mettre à l'abri les femmes battues et leurs enfants.

Il envisage d'ailleurs seulement, car les fonds promis sont ridiculement faibles par rapport aux besoins.

Dans cette situation, chaque femme qui porte plainte et se bat, chaque

association qui agit, chaque procès intenté contre l'incurie des services publics compte, car c'est aussi une aide pour toutes les autres.

Paul Galois

## Sanofi : relocaliser... à condition d'y gagner

Invité de Jean-Jacques Bourdin sur BFM-TV le 20 avril, Olivier Bogillot, PDG de Sanofi France, a annoncé un don de 100 millions d'euros aux hôpitaux publics et aux Ehpad au nom de « l'effort national ». Il s'est ensuite livré à un long plaidoyer en faveur d'une relocalisation de la production des médicaments en Europe... avec l'aide de l'État.

Si le don de 100 millions d'euros peut sembler généreux, il n'est qu'un prêt pour un rendu, tant Sanofi prospère grâce aux hôpitaux et à la Sécurité sociale. « Plus de 80 % du chiffre d'affaires de Sanofi proviennent de la Sécu » selon Bogillot lui-même. D'ailleurs, pour ce représentant d'une entreprise qui réalise environ sept milliards d'euros de profits par an, si les laboratoires pharmaceutiques ont été obligés de délocaliser leur production primaire en Inde ou en Chine, c'est de la faute de l'État, car celui-ci fait pression pour réduire le prix de vente des médicaments. Sans surprise, Bogillot réclame un bonus sur le prix de chaque boîte « made in France » ou « made in UE ».

Sanofi, opportuniste et bon metteur en scène, a annoncé au tout début de la crise du coronavirus, fin février, une relocalisation de sa production en Europe avec la création « d'un leader européen des principes actifs ». Un article du *Canard enchaîné* du 8 avril a révélé les dessous de cette opération. Contrairement à ses principaux concurrents, Sanofi n'a en fait délocalisé

qu'environ 10 % de sa production primaire, celle des principes actifs. Celle-ci est produite dans onze usines réparties dans toute l'Europe. La nouvelle entité en regrouperait six, dans cinq pays et deviendrait une filiale dans laquelle Sanofi ne conserverait que 30 % du capital. Une part importante de celui-ci serait apporté par la BPI, la Banque publique d'investissement, autrement dit par l'État. En outre, Sanofi ne s'engagerait à se fournir auprès de cette nouvelle filiale que pendant

cinq ans.

Pour résumer, sous couvert de relocaliser sa production primaire, Sanofi se débarrasse d'usines non délocalisées, moins rentables que celles du secteur des biotechnologies privilégiées par les grands laboratoires, avec un financement public. Pire, il prépare la voie à une dégradation des conditions de travail, et à des suppressions d'emplois et des fermetures d'usines comme en subissent régulièrement les sous-traitants. Faire payer aux salariés, aux usagers et à l'État les coûts de relocalisations, réelles ou fictives, en profitant de la crise sanitaire actuelle, c'est le programme auquel se préparent de nombreux capitalistes.

Xavier Lachau



## Hôtels Accor : générosité intéressée

Des hôpitaux de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) situés dans des arrondissements parisiens (Pitié-Salpêtrière, Bichat) et en banlieue proche (Colombes et Bobigny) et les collectivités territoriales ont lancé un dispositif pour héberger à l'hôtel, au volontariat et sous contrôle sanitaire, des personnes porteuses de coronavirus mais qui n'ont pas besoin d'être hospitalisées.

Cette mesure existe déjà dans d'autres pays, en Italie ou en Espagne et même dans certaines villes en France et depuis un certain temps déjà, des médecins en réclament la mise en place officielle. Il s'agit d'éviter la transmission du virus au cercle familial et la relance de la pandémie. Avec retard, le gouvernement s'y met.

L'hébergement se fera dans des hôtels du groupe Accor, le premier groupe hôtelier en France et le sixième mondial, qui a déjà fourni un hébergement d'urgence à des soignants, mais aussi à des sans-abri, à prix coûtant, 30 à 50 euros, facturés le plus souvent aux autorités. C'est le même prix que le PDG du groupe, Sébastien Bazin, a annoncé pour les chambres occupées dans le cadre du nouveau dispositif.

Interrogé sur France inter, il a reconnu qu'il ne savait pas qui paierait, mais il a bien insisté sur le fait que l'opération ne lui rapporte rien... mais ne lui coûte rien non plus. Il est vrai qu'elle exige un gros travail pour assurer les mesures de sécurité sanitaire. Mais en fait, elle l'aide aussi à maintenir ses hôtels en état de fonctionnement, dans l'attente du 1<sup>er</sup> juin, date à laquelle il compte ouvrir les réservations à des clients.

Voilà qui donne la mesure de la générosité du groupe Accor. En attendant, même à prix coûtant, Accor peut tenir, c'est le PDG qui le dit : « 2,5 milliards de trésorerie pour débiter l'année 2020, oui, ça suffit ». Comment donc!

Sylvie Maréchal

## Hôpitaux de Paris : les promesses de Macron ne règlent rien

L'annonce de la prime de 1 500 euros par Macron a entraîné chez certaines salariées des hôpitaux parisiens de l'AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris) des premières réactions assez favorables. Mais ensuite, les mêmes soignantes ont trouvé injuste que tout le monde ne l'ait pas. D'autant que bien des intérimaires viennent de villes dont les hôpitaux ne sont pas sur la liste des départements concernés.

Les soignants ont aussi noté que le gouvernement «souhaite» seulement qu'il en soit de même dans les Ehpad, sans se donner les moyens de l'imposer aux patrons des groupes de santé privés.

Dans d'autres services, notamment certaines réanimations, c'était l'unanimité contre la prime: «C'est pas ça qu'on veut. On veut une augmentation et des embauches».

Bien que les réanimations se vident légèrement,

le travail reste difficile. Il est d'ailleurs impossible de dire si cette dégrue est définitive, et on observe toujours des allers-retours de patients en réanimation.

Les protections restent hétéroclites. Une des dernières trouvailles est un immense sac-poubelle qui descend jusqu'aux pieds avec un seul trou pour la tête. Pour les bras, il faut faire les trous soi-même et deux manchettes de protection indépendantes sont à enfiler avant. Pour la rapidité

d'habillement, ça se pose là, mais ça remplace le sauna. Pour se contaminer en l'enlevant, c'est aussi impeccable. La direction doit venir faire un tuto in vivo et le personnel est curieux de voir le spectacle. Les journées sont longues: une infirmière de réanimation peut partir de chez elle à six heures et rentrer à vingt et une heures.

Une des difficultés concerne aussi le matériel qui change tous les jours, mais qui manque beaucoup. Les intérimaires s'en rendent compte par exemple en arrivant à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière: «En clinique, il y a tout le matériel nécessaire, ce n'est pas comme ici.» Une autre témoigne: «En clinique, il y a toute l'année des métiers transversaux», comme les soignantes qui commandent

## La médecine au XXI<sup>e</sup> siècle ?



et distribuent le matériel. Une autre encore, qui a fait deux burn-out lorsqu'elle travaillait à l'AP-HP, est partie en intérim, justement pour ne plus subir cette situation.

Surtout, le personnel redoute la suite, quand les directions supprimeront le recours à l'intérim et que l'effectif se retrouvera aussi faible qu'avant. Et d'autre part, quelles seront les conditions d'une sortie d'épidémie? Une

soignante proposait à juste titre qu'après la vague de Covid-19, les salles soient nettoyées et laissées vides pendant quinze jours. Qu'en dira l'AP-HP?

L'unanimité se fait aussi contre la reprise des écoles le 11 mai. Tout le monde comprend que cela signifiera le risque de déclencher une deuxième vague de Covid-19, avec pour seul but de remettre les parents au travail.

Correspondant LO

## Ehpad : mortelle rentabilité

Dimanche 19 avril, l'annonce par le Premier ministre de la possibilité de visiter à nouveau les personnes âgées en Ehpad a suscité l'espoir des résidents et de leurs proches de rompre un isolement moralement douloureux.

Mais pour que l'espoir se concrétise, il faut que les Ehpad disposent des conditions matérielles permettant d'organiser les visites en respectant les mesures de sécurité indispensables. En l'absence de tests, d'équipements de protection et de moyens, il faudra sans doute du temps avant que tous les pensionnaires puissent échapper au confinement total, seule façon de prévenir la contagion.

Cette scandaleuse pénurie de moyens s'ajoute à des conditions préexistantes déjà catastrophiques. Qu'ils soient publics, privés à but non lucratif ou privés à but commercial, les Ehpad accueillent près de 725 000 résidents dont s'occupent 250 000 travailleurs. Dans le public comme dans le privé, la recherche de rentabilité passe avant les conditions de vie des résidents et les conditions de travail et les payes du personnel. Ces dernières années, les travailleuses des Ehpad ont témoigné dans leurs mobilisations des conditions dans lesquelles elles travaillaient, qualifiant elles-mêmes la situation de «maltraitance institutionnelle».

Il y a longtemps que l'État se décharge vers le privé de la prise en charge des personnes âgées dépendantes, tout en le finançant.

Les résultats 2019 des deux géants du secteur privé, Korian et Orpéa, ont été connus au début de la pandémie, confirmant les perspectives de profit. Korian, détenu à 29,5% par Predica (filiale assurance vie du Crédit agricole) et Malakoff Médéric Assurances, affiche 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour l'année, en progression de 8,3%. Orpéa, qui appartient en partie au plus grand fonds de pension canadien, affiche un chiffre d'affaires annuel du même ordre et son résultat net consolidé est en hausse de 11%.

Aux tarifs élevés demandés aux résidents et aux payes et moyens minables octroyés aux travailleurs s'ajoute l'aubaine du financement public qui paie une bonne partie des salaires. Cela contribue à faire de la vieillesse un «bon produit d'investissement» comme le constatait avec cynisme la presse économique devant ces résultats.

S'occuper de personnes âgées pour rendre leur fin de vie supportable et digne, devrait être un devoir pour la société et non un «marché de l'or gris». C'est déjà incompatible en temps «normal», sans épidémie. Avec elle, cela devient un scandale révoltant.

Nadia Cantale



Manifestation de salariés en Ehpad à Lyon.



### Nos lecteurs écrivent

## Le drame des Ehpad

La situation dans mon établissement ressemble malheureusement à celle de beaucoup d'autres maisons de retraite. Les personnes âgées y meurent en grand nombre. Pas de médecins, pas de kiné, pas de visites. Les derniers instants des mourants sont particulièrement difficiles à supporter.

Et puis, quelques cas de Covid-19 avérés posent le problème de l'origine de la contamination. Nous nous sentons tous impuissants face à ces morts, mais ce qui est encore plus dur est

qu'on nous en rend indirectement responsables, car qui, à part le personnel qui rentre et sort, peut ramener le virus à l'Ehpad?

Finalement, la direction a décidé de faire tester le personnel et les résidents. Les porteurs du virus iront travailler avec les résidents positifs... alors qu'ils devraient être tout simplement confinés!

À l'angoisse s'ajoute la fatigue. A cause des absences, nous devons travailler une heure de plus chaque jour. Soit 12 heures par jour, avec juste une

pause d'une heure, pendant trois à quatre jours consécutifs!

Fatigue physique, fatigue morale, les travailleuses et travailleurs des Ehpad sont pourtant là, au boulot parce que, sans eux, rien ne tourne...Voilà une chose dont il faudra se souvenir quand le confinement s'arrêtera, et qu'il sera l'heure de demander des comptes!

Une lectrice employée d'un Ehpad (Région parisienne)

## Mexique : la pandémie frappe fort les travailleurs

**C'est seulement le 30 mars dernier que le gouvernement mexicain a décrété l'état d'urgence sanitaire et annoncé l'arrêt de la production dans les secteurs non-essentiels.**

Comme dans bien d'autres pays, des patrons ont refusé d'arrêter la production et obligent des dizaines de milliers de travailleurs à produire dans des conditions dangereuses.

Et c'est dans le secteur des « maquiladoras » que l'exploitation est la plus poussée. Ces usines, situées à la frontière avec les États-Unis, sont depuis toujours des zones de non-droit. Une grande partie de leurs activités sont de la sous-traitance pour l'industrie nord-américaine et particulièrement l'industrie automobile pour qui elles fabriquent des

pièces détachées.

Ces usines sont devenues un important foyer de contamination où les travailleurs, très souvent des femmes, sont mises en danger. Car, bien entendu, aucune mesure d'hygiène n'a été prise : pas de gants, pas de masques, pas de gel, pas de distanciation sociale. Quant aux services médicaux de ces usines, quand ils existent, ils sont complices du patronat et assurent qu'il n'y a aucun danger. À tel point que, d'après le ministre de la Santé, les États du nord du pays devraient être les plus touchés par la

pandémie.

Il faut ajouter que le décret du gouvernement énumérant les activités utiles ou pas a joué son rôle, tant il est ambigu, permettant ainsi à des activités non essentielles de se poursuivre. De plus, les autorités locales interprètent le décret en fonction des pressions qu'ils subissent de la part des industriels.

Cependant des travailleuses et des travailleurs de plusieurs usines ont protesté contre cette situation. Quelques grèves ont même eu lieu.

Au début de la pandémie, le gouvernement mexicain avait affiché une attitude désinvolte. Le président de centre-gauche Lopez

Obrador, en tête, minimisait les risques et continuait ses tournées de poignées de mains. Les médias montraient le métro de Mexico, l'un des plus bondés du monde, où les usagers continuaient de s'entasser malgré les risques. À partir du 27 février, et du premier mort, il est devenu clair que le Mexique n'échapperait pas à la pandémie, mais il a fallu encore un mois pour que le gouvernement réagisse.

Au 13 avril dernier, on dénombrait officiellement déjà plus de 5000 morts, un chiffre vraisemblablement sous-estimé. Et maintenant, là où les activités économiques se sont poursuivies, y compris dans des secteurs

plus protégés comme les médias, on commence à compter les malades du covid.

Le gouvernement mexicain est soumis depuis toujours aux pressions économiques de son puissant voisin du nord. Lopez Obrador avait promis de ne pas faire comme ses prédécesseurs. Mais on l'a vu céder dans la crise des migrants et confirmer l'aide de la police mexicaine au gouvernement américain dans la chasse aux migrants. Dans la crise sanitaire en cours, il s'est comporté comme tous les gouvernements de cette planète, plus sensibles à la pression économique du patronat qu'au sort de leur peuple.

Jacques Fontenoy



Manifestation de travailleurs à Ciudad Juárez, Chihuahua.

## Brésil : le président et le virus

**Jeudi 16 avril, Bolsonaro, le président brésilien d'extrême droite, a limogé son ministre de la Santé qui défendait trop fort, à son goût, les mesures de confinement contre le Covid-19. Pourtant, officiellement, le virus a tué 2 500 personnes dans le pays et en a touché 40 000. Et un collectif de chercheurs universitaires estime que les cas seraient quinze fois plus nombreux.**

Depuis le début de l'épidémie, Bolsonaro fait tout son possible pour nier ou minimiser le danger. Il s'agit pour lui d'une « petite grippe », qui ne doit pas perturber le fonctionnement du pays. Pour le démontrer, il multiplie les bains de foule et encourage ses partisans à défier comme lui la contagion. Une campagne de publicité, sur le thème « Le Brésil ne peut pas s'arrêter », tente de mobiliser travailleurs et petits commerçants contre la quarantaine et pour le maintien coûte que coûte de la production.

Mais le virus est plus convaincant que le président. Le 19 mars, Twitter a effacé deux de ses vidéos qui attaquaient le confinement.

Les autorités de Sao Paulo, épice de l'épidémie au Brésil, mais aussi de Rio, ont imposé de larges mesures de quarantaine, appuyées par la plupart des médias et les clubs de foot. Quant à la population, elle manifeste tous les soirs son désaccord par des concerts de casseroles et des projections de slogans anti-Bolsonaro sur les murs des immeubles.

L'épidémie est une menace mortelle dans les favelas et les quartiers populaires, où les conditions d'existence sont proches de celles du tiers-monde. Les riches ont dans leurs quartiers l'eau potable, les égouts, de l'espace, des cliniques, des services hospitaliers de pointe. Les pauvres

vivent entassés, sans assainissement, bien souvent sans eau, à la merci d'un système de santé désorganisé par des années de coupes budgétaires. 100 millions de Brésiliens sur 210 vivent avec moins de 100 euros par mois. Ils sont périodiquement victimes de la dengue, du choléra et de multiples épidémies et contagions. Ils risquent maintenant leur vie avec le Covid-19.

Quand le gouvernement prend des mesures concernant la crise sanitaire, c'est pour autoriser les patrons à suspendre pour quatre mois les contrats de travail des salariés, sans aucun salaire. En revanche, il parle d'un plan de 400 milliards d'euros pour aider les entreprises à franchir ce mauvais pas.

Contre le Covid-19, à l'instigation sans doute de ses amis évangélistes, Bolsonaro a un jour préconisé le jeûne. Mais il n'est pas question pour lui de faire jeûner les bourgeois.

Vincent Gelas

## États-Unis : démagogie tous azimuts

**Des manifestations se sont tenues dans une douzaine d'États américains pour demander la fin du confinement et le redémarrage de l'économie.**

Elles ont regroupé au maximum quelques milliers d'automobilistes klaxonnant, et des centaines de manifestants se rassemblant devant le siège des gouverneurs d'États, les capitales. Ce mouvement est encouragé et organisé par des forces politiques réactionnaires, souvent des politiciens républicains qui y ont saisi l'occasion de prendre la parole dans la perspective des élections de novembre prochain.

L'argument principal des manifestants en faveur d'un déconfinement immédiat – au-delà de ceux qui y sont venus pour montrer leurs armes, pour proclamer que « le confinement c'est le communisme » ou que « Jésus sauve, pas la science » – est que l'économie est en chute libre. Ainsi des petits patrons réclamant la réouverture de leurs

commerces se sont érigés en porte-parole des travailleurs ayant perdu leur emploi.

Trump a bien sûr encouragé ces protestations qui taisent le fait que c'est le patronat qui a précipité 22 millions de salariés vers le chômage en quelques semaines. Pour détourner encore plus l'attention des responsabilités de la grande bourgeoisie dans la crise montante, Trump a aussi décrété un arrêt de l'immigration « pour sauver les emplois des américains ».

La Chine, que les démagogues rendent responsable de la pandémie, et les immigrés sont les boucs émissaires d'un capitalisme incapable de lutter contre les conséquences d'une pandémie qui a déjà fait plus de 40 000 morts aux États-Unis.

Lucien Déroit



Une infirmière bloque le passage d'un manifestant anticonfinement en voiture.



## Espagne : catastrophe sociale et mesures pour les riches

La pandémie a maintenant fait plus de 20 000 morts en Espagne. Pedro Sanchez, dirigeant du Parti socialiste et du gouvernement dit de « progrès » avait incité à ne pas laisser l'économie en « hibernation » et avait ouvert la porte à une reprise des activités, annonçant que le lundi 14 avril, il y aurait des masques dans les métros et les gares pour ceux qui se rendraient au travail.

Si le lundi 14 il y avait bien des masques, le mercredi, les chauffeurs de bus de Séville, par exemple, n'en avaient déjà plus. La situation sanitaire nécessiterait des mesures de réquisition pour produire ce qui est nécessaire, pour planifier, contrôler les prix. Rien de cela n'a été décidé, sinon pour des effets d'annonce. Le pouvoir se range en réalité au service des banques et des grandes entreprises.

Le gouvernement a certes annoncé qu'il n'y aurait pas d'expulsions pour loyer non payé, ni de coupure d'électricité, et il discute de la mise en place d'un revenu mensuel minimum de 450 euros pour chacun, qui serait effectif en juin.

Ces mesures sont dérisoires au regard des « aides » destinées aux grandes

entreprises. On les chiffre à 65,7 milliards pour les banques, à 4 milliards pour les sociétés d'autoroutes entre autres, tandis que le revenu minimum annoncé coûtera 5,5 milliards sans écorner la fortune des capitalistes.

Exemple de cette dissymétrie, la ministre communiste du Travail Yolanda Diaz a redit que « les licenciements sont interdits » alors que, depuis la pandémie, un million de travailleurs ont perdu leur travail et que de nombreuses entreprises continuent à licencier. Et à la question « Comment vont être payés les crédits aux entreprises ? » elle répond candidement « par les impôts ». En même temps elle félicitait le PDG de Zara, première fortune d'Espagne, pour ne pas avoir fait appel

au chômage partiel dans ses entreprises. Ce même PDG annonçait un bénéfice net de 2,7 milliards avant l'épidémie et son « civisme » ne l'empêche pas de placer des millions dans les paradis fiscaux.

Quasiment toutes les grandes entreprises, elles, ont utilisé le chômage partiel et fait payer le confinement par l'État.

Il y a en fait maintenant 7 millions de chômeurs en Espagne : 3,5 millions l'étaient avant la pandémie et 3 millions sont en chômage partiel. Payés par l'État à 70% de leur salaire brut, ils craignent pour le futur. Enfin 500 000 travailleurs, non-inscrits, sont sans ressources. Il s'y ajoute 3 millions de petits commerçants et auto-entrepreneurs, qui risquent de se retrouver en faillite car les maigres aides promises ne sont que des prêts bancaires, pas toujours acceptés, et qu'il faudra rembourser.

Au sein du Parti socialiste, on parle de nationalisations nécessaires. Du côté de Podemos, son



Pedro Sanchez, le 3 avril.

dirigeant Iglesias multiplie les références à De Gaulle, Churchill et au New Deal, et les politiciens de tous bords invoquent « l'unité nationale ».

À ce propos il est aussi fait référence au pacte dit de la Moncloa, signé en 1977 après la mort de Franco par tous les partis, du Parti communiste aux franquistes, pacte qui, avec l'appui des syndicats, avait fait taire les revendications ouvrières... pour « construire ensemble la démocratie ».

Les discours pour appeler aux « efforts communs » se multiplient. Mais la réalité vécue par les

travailleurs est tout autre. C'est notamment ce qu'ont osé dire, à leur façon un groupe de femmes de Cadix qui, bravant le confinement, ont brandi devant la mairie des pancartes sur lesquelles on lisait : « Vos enfants mangent, les nôtres non ».

Il faut souhaiter que ces manifestations s'étendent à l'ensemble du monde du travail, pour exiger des comptes, pas seulement du gouvernement mais de ces exploiters, assis sur leurs milliards, qui sont des responsables et des profiteurs de la crise qui s'approfondit.

Jacques Muller

## Pétrole : une guerre avec la peau des peuples

Le cours du baril de pétrole a poursuivi sa dégringolade lundi 20 avril à la bourse de New York. Sur certains contrats spécifiques, il a plongé jusqu'à - 37 dollars (- 34 euros), ce qui signifie que certains spéculateurs étaient prêts à payer pour se débarrasser de stocks de pétrole dans un marché saturé !

Cette situation est la conséquence immédiate de l'effondrement de la demande provoquée par l'arrêt de pans entiers de l'économie mondiale à la suite des mesures de confinement. La

surproduction a atteint un tel niveau que les capacités de stockage sont devenues insuffisantes. Des supertankers normalement destinés à transporter le pétrole sont transformés en entrepôts

flottants. Depuis début mars, le coût de la location d'un de ces navires est passé de 30 000 à 150 000 dollars par jour ! Des producteurs sont contraints de payer des acheteurs pour qu'ils les débarrassent de leur pétrole. C'est ainsi que, dans le Wyoming aux États-Unis, on a abouti à des prix négatifs du pétrole.

Cette situation a été aggravée par la guerre des prix déclenchée par les

principaux États producteurs de pétrole. En effet, depuis 2016, l'OPEP, le cartel des pays pétroliers dominé par l'Arabie saoudite, et la Russie s'étaient entendus pour limiter leur production et maintenir ainsi des cours élevés dans un contexte économique déjà difficile. Mais, au début du mois de mars, cette alliance a volé en éclats quand la Russie a annoncé son intention d'augmenter sa production. En prenant une telle décision, Poutine visait surtout les producteurs américains de pétrole de schiste qui, eux, n'avaient jamais accepté la moindre limitation et pouvaient de ce fait prendre allègrement des parts de marché à leur concurrents. En réaction, l'Arabie saoudite a annoncé à son tour qu'elle augmentait sa production de barils, provoquant un effondrement spectaculaire des cours mondiaux du pétrole.

Dans un premier temps Trump a fortement incité son allié saoudien à se lancer dans cette guerre commerciale pour contrer la Russie, se réjouissant même des effets positifs de la baisse des prix pour les consommateurs. Sous la pression des compagnies pétrolières

américaines qui, elles, ne se réjouissaient pas du tout de voir fondre leurs profits, Trump a totalement changé de langage, déclarant le 3 avril qu'il était déterminé à enrayer la baisse des cours.

Ce retournement a permis la conclusion d'un accord le 9 avril entre la Russie et l'Arabie saoudite visant à baisser la production de 10 millions de barils par jour à partir du premier mai. Sans précédent dans l'histoire de l'OPEP, cette réduction n'a pas permis jusque-là d'empêcher la baisse des prix de se poursuivre.

Au-delà de la rivalité entre les trois géants de l'or noir, les conséquences sont surtout dramatiques pour bien d'autres pays producteurs, comme le Mexique, l'Algérie ou le Nigeria, entraînant déjà la faillite et la fermeture de puits, l'arrêt des investissements et un effondrement des recettes de ces États. Pour leurs peuples, cela signifie déjà des mesures drastiques d'austérité. Et pour l'ensemble de la planète, cela marque une aggravation de la crise dans laquelle s'enfoncent l'économie capitaliste.

Christian Bernac



Plateforme pétrolière Egina en construction destinée au Nigeria.

# Golfe arabo-persique : les migrants sous la menace du Covid-19 et des monarchies pétrolières

L'économie des pays du golfe Persique repose, à des degrés divers, sur l'exploitation féroce des travailleurs immigrés. Ils seraient au moins 20 millions, originaires du sous-continent indien ou d'Afrique de l'Est. Dans certains secteurs, comme le bâtiment et les emplois domestiques, ils représentent la quasi-totalité de la main-d'œuvre. Avec la crise causée par la pandémie, leur condition s'est encore aggravée.

C'est le cas au Qatar, un État de 250 000 citoyens dont le bien-être repose sur l'exploitation d'environ deux millions de migrants. D'après Amnesty International, mi-mars, à Doha, des migrants ont été arrêtés par la police, au prétexte d'être dépistés du Covid-19. En guise de prise en charge, ils ont été conduits vers des centres de détention où ils ont été maintenus dans des conditions abominables pendant plusieurs jours, avant d'être expulsés vers le Népal. La grande majorité d'entre eux n'ont même pas

pu se faire verser leurs arriérés de salaire.

En même temps, malgré les risques sanitaires, les chantiers de la Coupe du monde de football 2022 prévue au Qatar continuent. Le pays a recensé plus de 6 000 cas de contamination, mais les ouvriers migrants tendent à taire leurs symptômes, par crainte d'être expulsés.

En Arabie saoudite, les migrants représentent les trois quarts de la main-d'œuvre du secteur privé. Le pays compte notamment 200 000 Éthiopiens, surtout



Travailleurs immigrés à Dubaï.

des femmes, qui ont souvent marché plusieurs milliers de kilomètres pour gagner le pays et travaillent comme domestiques. 3 000 Éthiopiens, accusés d'être porteurs du virus, ont été expulsés vers Addis-Abeba dans des avions bondés, et

ceux qui restent redoutent des déportations plus massives. L'Arabie saoudite compte plus de 100 morts du Covid-19, et les expulsions menacent d'aggraver l'épidémie en Éthiopie, un pays pauvre de plus de 100 millions d'habitants, où elle est

encore limitée.

Les conditions de vie et de travail inhumaines de ces millions de migrants sont anciennes dans les pays du Golfe. Avec la pandémie, elles prennent un tour encore plus dramatique.

**Michel Bondelet**



## Nos lecteurs écrivent **L'OMS, des moyens dérisoires**

Après la décision de Trump d'interrompre les versements des États-Unis à l'Organisation Mondiale de la Santé, nous publions cette correspondance de Marc Peschanski, directeur scientifique de l'Institut des cellules souches à Corbeil.

L'OMS, cette organisation fille de l'ONU, a été créée pour répondre à un besoin évident, celui d'une organisation mondiale de la prise en charge des questions sanitaires de l'humanité. Personne parmi nous n'a trop d'interrogation aujourd'hui sur la nécessité d'organiser à l'échelle mondiale une telle prise en charge, a minima une coordination. Une épidémie née dans une province chinoise dont (presque) tout le monde ignorait jusqu'au nom a mis en quelques semaines en confinement plus de la moitié de l'humanité (l'autre moitié n'en ayant, en général, pas la possibilité).

L'OMS a justement été créée parce que ces périls auxquels nous faisons face concernent l'ensemble de l'humanité : cela s'impose comme une évidence aujourd'hui, mais il suffit de se souvenir de la Peste Noire pour faire remonter cette évidence à... 1348 ! Cette mobilisation de l'ensemble des forces de l'humanité lorsque nous avons à donner une réponse qui la concerne toute entière est d'ailleurs ce que

nous, scientifiques, vivons à chaque instant.

Et sans être économiste, je peux même m'avancer à dire que c'est aujourd'hui la même chose dans tous les domaines de l'activité humaine, parce que ce que l'on appelle la « mondialisation » est – une fois débarrassée de ses oripeaux purement liés à la recherche par une poignée d'individus d'une rentabilité financière maximale – une nécessité incontournable. Bref, l'idée qui a présidé à la création de l'OMS s'impose d'elle-même, en sortir est un crime contre l'humanité.

Maintenant parlons de son action et pour cela, commençons par donner un chiffre glaçant : le budget de l'OMS est de 3 milliards de dollars par an. Vous avez bien lu. Pour organiser la défense sanitaire de toute l'humanité, les États ont (péniblement) rassemblé la moitié du Crédit impôt recherche du seul État français, et je pourrais aussi écrire « moins de la moitié des bénéfices du seul Sanofi ». Une goutte d'eau. Et le budget porté en 2009 à 1 000 milliards de dollars



du Fonds Monétaire International (le FMI) est là pour mieux nous montrer encore où sont les priorités.

Alors, depuis des décennies, l'OMS n'a absolument pas les moyens de son action. Elle concentre du coup l'essentiel de ses efforts sur les seules explosions sanitaires des pays du Tiers-monde – secondée en cela par quelques ONG comme MSF ou Médecins du Monde dont les budgets sont, cumulés, quasiment à son niveau ! – et vit dans une urgence permanente qu'elle ne parvient jamais à dépasser. Le VIH en Afrique et en Asie, le choléra en Haïti, les virus Ebola, Zika ou Chikungunya... pas de répit, et aucune possibilité de s'attaquer aux problèmes sanitaires de fond qui dévastent des continents entiers. Aucune possibilité non plus de réaliser la coordination des moyens sanitaires des quelques pays mieux dotés, ni avec

les pays du Tiers-monde qui meurent de maladies du Moyen Âge, ni même entre eux lorsque cela est indispensable.

Ce que nous vivons aujourd'hui est la conséquence de ce décalage entre une idée qui s'impose d'elle-même et son absence de concrétisation par ceux qui avaient tous les moyens de la réaliser. Les épidémiologistes de l'OMS sont accusés de n'avoir pas prédit ce qui allait se passer ? Quelle hypocrisie ! D'abord parce que, en fait, ce n'est pas vrai. Ils ont lancé de nombreux signaux d'alerte depuis très longtemps en soulignant, rapport après rapport, que le risque d'une pandémie de ce genre n'était pas une hypothèse mais une prédiction dont seule la forme et la date n'étaient pas déterminables. Ensuite parce que l'OMS n'avait absolument pas à sa disposition les moyens de coordonner quoi que ce soit – a fortiori

d'imposer, ce qui aurait été nécessaire (on le voit bien puisque les États, chacun de leur côté, sont en train de nous imposer une autre vie !) – ni financièrement, ni organisationnellement, ni politiquement. C'est bien cela la leçon qu'il faut tirer pour l'avenir de l'humanité.

Ce n'est pas de moins d'OMS mais au contraire de beaucoup plus d'OMS dont nous avons besoin, et si cette saleté de SARS-CoV-2 devait nous laisser au moins ce message, il n'aurait pas tout à fait été que la 11<sup>e</sup> plaie d'Égypte. Nous avons besoin de nous organiser à l'échelle du monde, sans laisser isolé aucun pays d'Afrique ni aucune province perdue de Chine, pour répondre aux défis auxquels l'humanité toute entière doit faire face. Et cela vaut aussi bien pour la santé que pour le climat, la misère, l'eau potable, la nourriture ou notre écosystème...

**Marc Peschanski**

## Amazon : méthodes de requin

Lundi 13 avril, le tribunal judiciaire de Nanterre a jugé qu'Amazon « a de façon évidente méconnu son obligation de sécurité et de prévention de la santé des salariés ».

Il lui a ordonné de se limiter à la vente de produits essentiels, le temps d'évaluer les risques sanitaires de son activité dans les entrepôts, sous peine d'amende de 1 million d'euros par jour et par infraction constatée.

Cette décision rend justice aux salariés d'Amazon qui dénoncent depuis des semaines leurs mauvaises conditions sanitaires, notamment au sein des entrepôts où les articles sont stockés, emballés et expédiés. À New York, des travailleurs ont manifesté dans leur entrepôt pour exiger qu'il soit fermé et nettoyé, après que plusieurs salariés ont été testés positifs. En France, des débrayages ont eu lieu et des livreurs ont dénoncé l'explosion des livraisons

de produits non essentiels, comme les jeux vidéo ou les vêtements.

Dès l'annonce de la décision du tribunal, Amazon a fait appel. Le lendemain, le géant américain a annoncé la fermeture de ses six entrepôts français pour au moins cinq jours, officiellement pour les nettoyer et évaluer les risques sanitaires. Mais il s'agit surtout d'une tentative de faire pression sur les autorités en procédant à un véritable lock-out. La fermeture des entrepôts lui a aussi permis d'afficher une baisse temporaire de 70% de son chiffre d'affaires et de bénéficier du chômage partiel pour ses 10 000 salariés de France. Dimanche 19 avril, Amazon a d'ailleurs prolongé de

deux jours cette fermeture.

Quant à l'interdiction – provisoire – de vendre ses produits non essentiels, Amazon a déclaré que cette décision ne l'empêcherait pas de continuer à livrer ses clients français via ses entrepôts situés à l'étranger. En temps normal, l'entreprise livre déjà 30% des marchandises en France via ses entrepôts d'Espagne, du Royaume-Uni ou d'Allemagne. Elle va donc simplement augmenter les cadences dans les entrepôts de ces pays, au mépris de la santé de ceux qui y travaillent.

La décision de la justice française a eu le mérite d'attirer l'attention sur le cynisme et l'irresponsabilité de ce grand groupe capitaliste. Mais, pour les profits de ses actionnaires, ce n'est même pas une égratignure.

Julie Lemée

## Garde d'enfants : les patrons ne paieront plus

À partir du 1<sup>er</sup> mai, plus de deux millions de travailleurs qui étaient en arrêt maladie pour garde d'enfants, ou parce que des problèmes de santé les rendent vulnérables au coronavirus, vont passer en chômage partiel.

Le gouvernement présente cela comme une mesure en leur faveur. En effet, au bout d'un mois d'arrêt maladie, la règle voudrait que leur indemnisation passe de 90% du salaire brut à 66% seulement. En passant sous le régime du chômage partiel que connaissent déjà neuf millions de salariés, leur indemnisation diminuera

quand même de façon importante, puisqu'elle passera à 70% du salaire brut. Seuls les salariés au smic conserveront 100% de leur salaire net.

Tant qu'à inventer de nouvelles règles, le gouvernement aurait tout aussi bien pu décider de prolonger à l'identique la situation de ces salariés, voire de maintenir

intégralement leur paye.

Par contre, il a trouvé une nouvelle occasion de faire preuve de générosité envers le patronat. En effet, pour les salariés en arrêt de travail, l'assurance maladie paie une indemnité, mais le patron est censé payer un « complément employeur » pour atteindre 90% du salaire brut. Avec le passage au chômage partiel, les employeurs ne paieront plus rien. Un cadeau de plus au patronat.

Hélène Comte

## Nice : un couvre-feu très sélectif

Le 22 mars, le préfet des Alpes-Maritimes a instauré un couvre-feu pour toutes les villes de plus de 10 000 habitants et toutes les communes littorales du département : il y est interdit de sortir entre 22 h et 5 h du matin.

À Nice, dès le début du confinement, la police municipale, la police nationale et l'armée ont été déployées, appuyées par des drones et

des hélicoptères, sans compter les contrôleurs dans les transports en commun.

En outre, le maire Christian Estrosi a fait ajouter des

haut-parleurs aux caméras, qui atteignent un nombre record. Il s'agit de diffuser des annonces à la population, mais aussi des messages ciblés à l'intention de personnes filmées en direct. Enfin, depuis le 15 avril, il a instauré son propre couvre-feu, commençant deux heures plus tôt que celui du département, avec une interdiction de sortir entre 20 h et 5 h du matin. Cela concerne neuf quartiers populaires de la ville, à l'exclusion des quartiers aisés. C'est l'aveu que loin d'être une mesure sanitaire, c'est une mesure discriminatoire envers les quartiers et les classes populaires de la ville.

Correspondante LO



Drone au-dessus de la promenade des Anglais.

## Champagne pour Bezos

Jeff Bezos, PDG et principal actionnaire d'Amazon, est le capitaliste le plus riche de la planète depuis 2017.

Avec l'explosion des commandes, le cours de l'action Amazon en Bourse a bondi de 30% depuis janvier et atteint des niveaux record. Les

actionnaires sont à la fête. Bezos a vu sa fortune passer de 114 à 138 milliards de dollars depuis début janvier, soit une augmentation de 20% en quatre mois.

La crise, ça lui rapporte...

J. L.

## Des sacrifices pour qui ?



## Travailleurs de l'État : racket sur les congés

Comme dans le secteur privé avec la loi d'urgence sanitaire, l'État patron s'est empressé de s'en prendre à ses propres travailleurs.

Une ordonnance du 15 avril impose, pendant la durée du confinement, dix jours de RTT ou de congés aux fonctionnaires, ouvriers d'État ou contractuels (à l'exception des enseignants et des hospitaliers), qui ont été mis en autorisation d'absence de service (ASA) pour garde d'enfants, fermeture de services ou autres. Comme si les agents étaient responsables de leur mise en absence d'office!

Pour ceux en télétravail, la même ordonnance prévoit que les directions pourront imposer cinq jours de RTT ou congés, sous couvert d'un délai de prévenance d'un jour! On peut parier qu'elles ne vont pas se gêner.

Dans le privé, pour

imposer de telles mesures, les patrons doivent en passer par un accord avec les syndicats. Mais l'État, lui, ne s'embarrasse pas de cette formalité: la mesure s'impose unilatéralement.

Concernant la fonction publique territoriale, l'ordonnance indique que ces dispositions peuvent être appliquées au bon vouloir des autorités locales. Certaines ont reçu le message cinq sur cinq.

Manier le bâton est plus facile pour les ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'incurie sanitaire que de fournir les équipements indispensables à la protection de la population contre le Covid-19.

Correspondant LO

## La Poste : condamnée pour manquement à la sécurité

À la suite d'une action engagée le 24 mars par la fédération SUD des activités postales et des télécommunications devant le tribunal des référés du tribunal judiciaire de Paris contre La Poste, le juge a rendu son jugement le 9 avril 2020.

La fédération SUD réclamait le renforcement des mesures de sécurité pour les 250 000 postiers, dans tous les services du groupe, y compris pour les milliers d'intérimaires ou CDD recrutés depuis peu. Une partie des demandes de SUD n'a pas été prise en compte, mais La Poste s'est vu rappeler l'obligation de mettre au point un Document unique d'évaluation des risques, le tribunal lui ordonnant « d'élaborer et de diffuser ce document dans les meilleurs délais ».

C'est dans le cadre de cette instance judiciaire que La Poste a avoué posséder : « 486 000 lots de 50 masques », soit

24,3 millions de masques, ce qu'elle avait caché au personnel. Quant aux 33 mesures de protection que La Poste prétend avoir prises, reste à voir si elles sont effectives.

Le jugement, lui, affirme que ce qui a été fait jusqu'à présent est insuffisant au regard des risques encourus, et demande que ce Document unique d'évaluation des risques soit élaboré avec « les CHSCT compétents, les organisations syndicales et, dans la mesure du possible, les personnels concernés ». Le « possible », dépendra évidemment de la volonté des militants et des travailleurs combatifs d'évaluer eux-mêmes quels sont les

risques et les protections prévues.

En outre, le même jugement rappelle les directives de l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, l'ANACT, en date du 20 mars, qui prévoit que dans toutes les entreprises, les mesures contre le Covid-19 doivent être prises « en associant les représentants du personnel et en prenant l'avis des travailleurs les plus concernés par la réorganisation de la production ». Le jugement précise en outre qu'il faut définir les conditions de travail du personnel appelé en renfort, CDD ou intérimaires.

Qu'elles vont être les réactions de La Poste et de ses différents responsables intermédiaires? Plus que sur leur volonté de se conformer au jugement, ce sera aux travailleurs de lutter pour se faire respecter.

Paul Sorel



PASCAL BROCARD MAXPPP

## Paris 14 : la direction recule devant les postiers

Peu de temps après le jugement condamnant la Poste à mettre sur pied un Document unique d'évaluation des risques, le syndicat CGT de Paris 14 écrivait à la direction pour demander la mise au point sans délai, en liaison avec le personnel, de ses modalités d'application.

Le Lundi de Pâques à 20 heures, le responsable CGT recevait un courrier, prétendument mis au point le 1<sup>er</sup> avril, qui se contentait d'énumérer les dispositions générales. La direction convoquait un CHSCT pour que ce document soit adopté le mercredi suivant. La CGT répondait qu'il n'avait aucune valeur et exigeait le respect, au centre de Paris 14, des obligations contenues dans le jugement. Elle rappelait qu'un collègue intérimaire, à la suite des travaux multiples qu'il s'était vu imposer, sur différents postes et même au-delà de sa vacation, avait été contaminé par le Covid-19 et hospitalisé en réanimation.

Mardi 14 avril, les salariés présents sur le site, essentiellement des intérimaires, commençaient à réagir en parlant de ce qui n'allait pas et de l'absence de réelles mesures de protection. La direction brillait par son absence. Et le lendemain, par un retournement complet, le directeur, accompagné d'un cadre de la direction centrale parisienne de La Poste, faisait savoir son accord avec tout ce que la CGT avait réclamé : le document serait élaboré avec le personnel,

en prenant en compte ses demandes. La direction prétendait même que la version qu'elle avait tenté de faire passer n'était qu'un simple rappel des règles générales.

Les deux jours suivants ont été consacrés à voir tout le personnel présent, secteur par secteur, pour discuter des conditions de travail. Les postiers, visiblement encouragés par l'idée exprimée que « sans nous, La Poste ne peut pas tourner, c'est à nous de décider des mesures de sécurité », faisaient entendre leurs plaintes et leurs demandes à tous les représentants de la direction. Les plus décidés étaient les jeunes intérimaires qui refusaient les demandes de la direction voulant leur faire le travail de leurs collègues, partis du fait des conditions de travail qu'on voulait leur imposer. Du coup, la direction devait recruter des remplaçants dès le lendemain.

Le document en cours d'élaboration sera soumis à tous les postiers du centre avant d'être adopté et il restera amendable. Voilà qui en tout cas a changé le climat et renforcé le moral des postiers.

Correspondant LO

## Grand Paris Seine Ouest : non au vol des congés

Grand Paris Seine Ouest (GPSO) est un Établissement public territorial (EPT) faisant partie de la métropole du Grand Paris (MGP). Il regroupe huit villes parmi les plus riches de l'Ouest parisien.

Environ 1 000 agents y travaillent dans des secteurs techniques, administratifs et culturels, exerçant des métiers allant de la réparation de la voirie à l'entretien des espaces verts, ou à l'enseignement de la musique. Or, du fait de la crise sanitaire actuelle, seuls 50 collègues travaillent actuellement physiquement sur le territoire, pendant que 225 télétravaillent. Les autres agents sont placés en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA), statut propre à la fonction publique permettant de percevoir l'intégralité de son traitement.

Pendant plusieurs semaines, la direction assurait que, dans ce contexte sanitaire, rien ne serait imposé aux agents. Mais soudain, vendredi 10 avril, la directrice des ressources humaines annonçait sa volonté d'imposer une semaine de congés prise pendant la période de confinement à tous les collègues en autorisation d'absence. Le prétexte était d'assurer l'équité avec ceux qui, contraints de travailler pour assurer le plan de continuité d'activité, avaient posé une semaine de congés pour souffler un peu! Cela revenait à faire

passer les agents confinés pour des vacanciers.

Cette hypocrisie de GPSO a provoqué beaucoup de colère : être coincé chez soi et appeler cela des congés, c'est la double peine! Mais la direction ne comptait pas en rester là : le 16 avril, le directeur général des services écrivait à l'ensemble du personnel qu'en application de l'ordonnance du 15 avril relative à la prise de jours de RTT ou de congés au titre de l'urgence sanitaire, il imposait la prise de dix jours de congés sur l'année 2020, plus cinq jours de congés/RTT à prendre d'ici le 11 mai!

Cette fois, il accompagnait ce vol de congés d'un mensonge. Pour lui, cette

décision serait imposée par la loi, ce qui est totalement faux puisque l'ordonnance précise que chaque collectivité territoriale est libre de mettre en œuvre ou non ces dispositions!

Du côté des syndicats, seule la CGT a pour l'instant refusé de prendre part aux réunions mises en scène par

la DRH pour faire appliquer ce plan et qu'elle ose appeler « négociation ». La colère monte car ce n'est pas aux travailleurs de payer l'incurie de l'État dans sa gestion de la crise. Et si celle-ci a provoqué des difficultés financières à GPSO, qu'il s'adresse au gouvernement!

Correspondant LO



## Michelin – Cholet : reprise de la production... à la sauce patronale

À partir du mardi 14 avril, les ouvriers de l'usine Michelin à Cholet étaient appelés à reprendre le travail. La direction avait garanti dans la presse locale et nationale que des mesures « drastiques » de protection des salariés seraient prises pour permettre la reprise de la production en toute sécurité. Sans surprise, la réalité a été tout autre.

Tout d'abord, la direction avait affirmé que la reprise du travail cette semaine-là serait limitée aux seuls volontaires. En fait, les chefs d'équipe ont appelé les salariés un par un, en se gardant bien de leur dire qu'ils avaient la possibilité de refuser de reprendre. Un mensonge par omission, en quelque sorte, car la direction voulait être sûre de ne pas manquer de main-d'œuvre. Ses craintes étaient fondées, car sur 1 300 salariés, 50 % ont refusé de revenir.

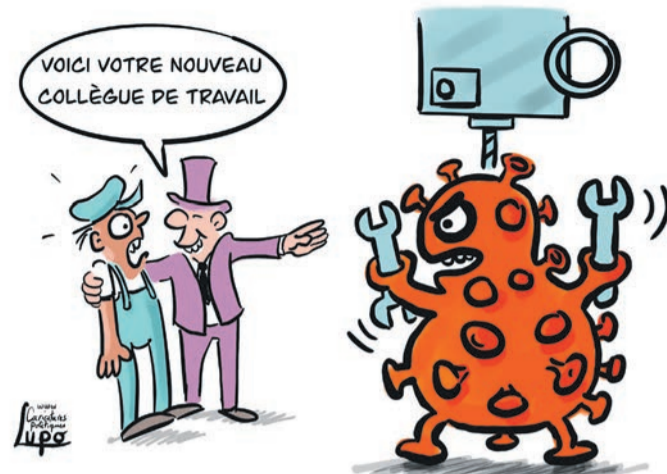
L'hypocrisie de la direction s'est vite confirmée sur la question des masques. Comme elle ne dispose pas de masques en quantité suffisante pour tous les ouvriers, elle les a autorisés à ne pas en porter en permanence. Mais dans le même temps, elle promet des sanctions exemplaires à ceux qui se parleraient sans masques. Michelin tient ainsi un discours de culpabilisation, afin de dégager sa responsabilité pour toute contamination

qui se produirait à l'intérieur de l'usine : elle serait forcément la faute des salariés, pas la sienne !

Michelin, qui n'est pas plus en mesure de généraliser les tests, s'est vanté de prendre la température de tous les travailleurs à l'embauche. Certes, lors de la semaine de reprise, cela s'est appliqué. Mais dans la

pratique, les salariés avec une température supérieure à 38° ont tout de même été autorisés à pénétrer le site, du moment qu'ils portaient un masque. Cette irresponsabilité du patron a choqué bien des travailleurs qui, avec l'appui de quelques délégués syndicaux présents dans les ateliers, ont réussi à faire que la direction renvoie chez eux tous ceux qui avaient de la fièvre.

En réalité, les promesses de sécurité faites par le patron ont été si peu ou si mal tenues que tout au long de la semaine, les travailleurs présents ont dû s'organiser collectivement pour se protéger.



La reprise du travail a débuté par un travail de bagnard : vider la gomme restée collée aux intercalaires et aux bobines depuis le 16 mars. Cela ne pouvait se faire qu'à genoux voire couchés, en tirant comme des forcenés. Le risque d'accident était évident, la direction n'avait rien anticipé et comptait sur la débrouillardise des ouvriers pour faire ce travail.

Face à ce mépris évident pour leur santé et leurs conditions de travail, plusieurs ouvriers ont réagi tout simplement en retournant chez eux.

Au fil des jours, si des conditions de travail moins dangereuses se sont mises en place, c'est entièrement grâce à l'initiative des travailleurs sur place et pas grâce aux prétendus « responsables ».

**Correspondant LO**

### La lutte de classe continue

**Florent Menegaux, PDG du groupe Michelin, se pose en bon samaritain en expliquant qu'il ferait des efforts en diminuant de 25 % sa rémunération fixe pour avril et mai.**

En 2018, Menegaux, qui n'était pas encore PDG, touchait en tout 1,2 million pour l'année – dont la moitié seulement dite fixe, et le PDG d'alors, Senard, plus de 4 Millions, dont un quart seulement en fixe. Après ce geste publicitaire, il pourrait donc rester au PDG actuel entre 30 et 60 000 euros pour boucler

les mois d'avril et mai.

Par contre, pour les salariés c'est une autre histoire. Les ouvriers se voient imposer la suppression de 10 jours de congés annuels, y compris ceux qui reviendront d'arrêt pour garde d'enfant. Les employés passés en télétravail n'y échapperont pas non plus, le patron

pouvant leur imposer jusqu'à 14 jours d'ici fin avril.

Cerise sur le gâteau, Michelin voulait aussi supprimer, aux cadres et à une grande partie des employés et techniciens, les maigres augmentations de salaires qu'il avait annoncées pour cette année. Il n'a pas pu obtenir d'accord majoritaire des syndicats. Revanchard, il annonce déjà qu'il se rattrapera sur celles de 2021. Et il ose leur demander d'y

renoncer volontairement pour « témoigner leur solidarité à l'égard de leurs collègues des autres pays qui n'auront pas d'augmentation et/ou leur volonté de contribuer à préserver la trésorerie du Groupe dans ce contexte de crise. »

Avec un bénéfice record de 1,7 milliard d'euros en 2019, Michelin pourrait payer tous les salaires, l'intégralité des jours de fermeture et ne pas toucher aux congés !

**Correspondant LO**

## Allard-Emballage – Aubigné-Racan : la grève fait reculer le patron

Mardi 14 avril, les salariés des quatre sites du groupe Allard-Emballage, spécialisé dans l'emballage alimentaire, dont ceux d'Aubigné-Racan dans la Sarthe et de Compiègne, ont obtenu gain de cause après une grève débutée le vendredi précédent à cause d'un manque d'équipements de sécurité sanitaire en pleine épidémie du Covid.

À Aubigné-Racan, la direction a cédé, alors qu'il n'y avait aucun moyen de protection, ni gel hydroalcoolique ni produits désinfectants sur les postes dans les ateliers. Elle s'est aussi engagée sur le nettoyage quotidien des parties communes et notamment des sanitaires qui, depuis cinq ans, n'était plus assuré par un service de ménage mais par les ouvriers, en plus de leur travail.

À l'échelle du groupe ont aussi été accordés deux jours de congés supplémentaires et 600 euros net de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour compenser les pertes de salaire liées à la grève.

Dans l'usine de la Sarthe qui tourne sept jours sur sept, le fait que la grève ait

été suivie par une majorité des ouvriers, 42 sur l'ensemble des 73 salariés du site, a contribué à son succès en faisant stopper toute l'activité. Elle a été aussi l'occasion de se faire respecter et d'obliger une direction arrogante à en rabattre. Tous avaient en tête les propos tenus par le directeur lors d'une réunion du CSE de groupe, les traitant de « tire-au-flanc », propos qui ont contribué à déclencher le mouvement.

Cette expérience de lutte a aussi permis à un groupe de grévistes soudés de se constituer, démontrant par leur détermination que dans les petites entreprises aussi, l'arme des travailleurs c'est la grève !

**Correspondant LO**



La manifestation à Aubigné-Racan... avec distanciation sociale.

# Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire : ce n'est pas aux salariés de payer la facture !

Le chantier naval de Saint-Nazaire compte plus de 8 000 travailleurs et fabrique des paquebots de croisière. Depuis le 17 mars le site s'est peu à peu arrêté, mais il a fallu la mobilisation des travailleurs pour pousser la direction dans ses retranchements et l'obliger à arrêter la production.

Cette activité n'a aucun caractère urgent en pleine crise sanitaire et les armateurs du secteur de la croisière ne sont d'ailleurs pas très pressés d'être livrés.

Malgré cela et fidèle au mot d'ordre du grand patronat aujourd'hui, la direction a annoncé la reprise pour tout le monde à la fin du déconfinement le 11 mai et prévoit même une reprise partielle au « volontariat » à partir du 27 avril. Elle ose encore parler de volontariat alors que les salariés

sont les seuls à payer le confinement !

Les patrons de la sous-traitance comme celui du chantier ont tout fait ce dernier mois pour n'avoir rien à payer de la crise !

Les intérimaires ont été, comme souvent, les premières victimes des licenciements et, dans la sous-traitance, les patrons n'ont pas attendu les ordonnances du gouvernement pour imposer des jours de congés aux salariés.

Aux Chantiers de



QUEST FRANCE

l'Atlantique proprement dits, le patron a fait valider par deux syndicats (CFDT et

CFE-CGC) un accord d'entreprise prévoyant de prendre cinq jours de congés payés aux salariés et la possibilité de voler, en plus, vingt jours épargnés par les travailleurs dans leurs compteurs personnels. Le tout en panachant, au choix de la direction, entre ces jours volés et le chômage partiel; celui-ci est entièrement payé par l'État en ce qui concerne le patron mais aboutit, pour les salariés, à une perte de 16%.

Les justifications des patrons et des syndicats signataires cachent mal leur inquiétude d'une réaction de la part des travailleurs qui reçoivent ces informations chez eux, confinement oblige. « C'est un accord équilibré et nous n'avons pas le choix » dit le patron... « Sans cet accord, la direction pouvait faire ce qu'elle voulait » disent les

syndicats signataires, qui n'ont d'ailleurs aucun élu parmi les ouvriers, pourtant principaux concernés par l'accord car ils ne peuvent pas télétravailler ! Sauf que beaucoup de travailleurs, aussi bien ouvriers que techniciens, en colère non sans raison, ne voient pas très bien ce qu'on aurait pu leur voler de plus.

Il y a un mois, la direction a dû faire face à une contestation de travailleurs qui n'ont pas envie de la croire sur parole. Ils en ont des raisons, sur un site où les conditions de travail et d'hygiène sont déjà bien dégradées en temps normal ! Alors, s'organiser et se défendre collectivement est leur meilleure arme contre ceux qui veulent leur faire endosser la facture du confinement.

Correspondant LO

## Sanofi – Vitry-sur-Seine : production de gel... à l'initiative des travailleurs

Le manque de gel hydroalcoolique se fait cruellement ressentir. Face à l'urgence sanitaire, un groupe pharmaceutique comme Sanofi aurait les moyens d'en produire de grosses quantités sur de nombreux sites. Mais rien n'a été mis en place pour ce faire.

Face à ce constat, des travailleurs du site de Sanofi à Vitry-sur-Seine se sont organisés pour mettre en place au plus vite une production de solution hydroalcoolique. Des chefs de services jusqu'aux techniciens, les barrières habituellement instaurées par l'entreprise entre tous les échelons ont sauté pour voir une équipe se créer.

La direction de Sanofi n'a pas empêché les choses de se faire mais elle n'a en rien aidé. Tout a été compliqué : l'adaptation de l'atelier de production à cette fabrication, les contraintes liées au conditionnement, à la logistique... Il a fallu

tout mettre en place de A à Z, donner de nombreux coups de fil et trois semaines de travail intense ont été nécessaires pour commencer la fabrication.

C'est grâce à ces travailleurs conscients de l'urgence sanitaire, qui appartiennent à tous les secteurs de l'entreprise – la sécurité, la qualité, la logistique, les achats, la production – que cette production a pu se faire. Et lorsque des camions de pompiers sont rentrés dans l'usine pour récupérer les premiers mètres cubes afin de les distribuer gracieusement dans les différentes régions de France, le sentiment

d'avoir accompli leur devoir dans cette guerre contre le virus s'est emparé d'eux. Mais ils éprouvent aussi une révolte face au constat que Sanofi, comme bien d'autres groupes chimiques ou pharmaceutiques, serait en capacité de produire de bien plus grosses quantités de gel ou de solution hydroalcoolique partout dans le monde. Ce devrait être une urgence absolue imposée à ces milliardaires !

La fabrication à petit échelle sur le site de Vitry-sur-Seine de plusieurs dizaines de tonnes de solution hydroalcoolique continue... jusqu'à quand ? Personne ne peut le dire mais tant que ça se fait les travailleurs sont volontaires et fiers de l'accomplir de leur propre initiative.

Correspondant LO

## Sanofi Pasteur : la direction ne masque pas son mépris

« Ras-le-bol de venir bosser dans ces conditions et de produire des vaccins qui sont déjà en surstock », voilà ce qu'ont exprimé les 60 à 70 travailleurs de Sanofi Pasteur qui se sont rassemblés sur le site de Marcy-l'étoile, dans le Rhône, mardi 14 avril.

En effet, le manque d'effectifs pèse encore plus lourdement sur les cadences de travail avec la crise sanitaire. C'est une « guerre » – pour reprendre le terme de leurs managers – qu'on leur demande d'affronter parfois sans masques de protection et avec des contrôles de

température corporelle grotesques à l'entrée de l'usine qui donnent comme résultats 33, 34 ou 35 °C !

Pour couronner le tout, et c'est ce qui a le plus fait réagir, la direction ne verse pas aux quelque 1 000 travailleurs sur 5 000 obligés de venir à l'usine les

1 000 euros de prime que le gouvernement a évoqué... Elle s'est contentée de leur verser 15 % du salaire de base, une somme qui n'atteint pas les 300 euros pour beaucoup.

Face au mépris de la direction, une fraction des travailleurs a décidé de ne pas rester sans rien dire, malgré les pressions du genre « ce n'est pas le moment de faire grève ».

Correspondant LO

## PSA : aux actionnaires de payer !

Le groupe multimilliardaire PSA, qui a atteint un record de 3,6 milliards de bénéfices en 2019, demande pour la deuxième fois à l'État de payer le chômage partiel de ses salariés.

Pour la période du 17 mars au 14 avril, PSA avait déjà obtenu que l'État lui verse l'allocation partielle correspondant à 84 % du salaire net des salariés mis en chômage partiel.

Cet argent public ne tombe pourtant pas du ciel, il provient des impôts des salariés et de bien d'autres biais trouvés par l'État pour leur faire les poches. Il est évident que pour se rembourser des sommes énormes offertes

actuellement au patronat, l'État saura présenter la note aux travailleurs.

Cette situation est d'autant plus choquante que la direction de PSA refuse de réclamer le moindre euro aux actionnaires pour faire face à la crise. Bien au contraire : lors de leur prochaine assemblée générale, le 25 juin, la direction devrait annoncer le versement de 1,1 milliard d'euros de dividendes.

Correspondant LO

# Toyota - Onnaing : vers un lent redémarrage

La presse s'est précipitée vers l'usine mardi 21 avril pour filmer le « redémarrage de la production chez Toyota »... puisque cette entreprise était devenue le symbole de la reprise dans l'automobile en France.

Mais au-delà de la propagande patronale, la production ne pouvait sortir des ateliers avant jeudi 23 avril, et encore à minima.

La direction a senti le mécontentement massif contre une reprise complète de l'activité, alors même que le quotidien *La Voix du Nord* titrait ces derniers jours que le Valenciennois était un « cluster » d'épidémie de

Covid-19 dans la région... Les chefs convoqués à l'usine pour appeler tous les ouvriers un par un ont mesuré que le climat n'était pas favorable.

Peut-être la direction a-t-elle aussi d'autres raisons de ne pas accélérer la reprise. Certes, 85 % de la production est exportée, mais en France comme dans de nombreux pays, les points

de vente sont en grande partie fermés... et les Yaris ne sont pas le genre de voiture livrées à domicile comme certains modèles de grand luxe ! Le parking d'expédition reste toujours très rempli.

En tout cas, au CSE du lundi 20 avril, la direction faisait manifestement beaucoup d'efforts pour arrondir les angles. Les mesures proposées aux syndicats sont moins défavorables que ce que la loi permettrait. Ainsi les trois semaines de congés d'été sont maintenues ; la possibilité de s'accaparer six jours de congés par salarié est écartée ; les congés posés pendant la période de chômage partiel pourront être rendus aux salariés ; une prime de panier de 5 euros est prévue pour compenser la fermeture des restaurants de l'entreprise quand la production reprendra ; la prime d'équipe sera maintenue bien que le travail se fasse en horaire de jour. Et, pour les jours de chômage partiel, la direction propose de compléter à 100 % les salaires et les primes, en contrepartie d'une seule journée de congé payé abandonnée.

La perte cumulée des salaires due au chômage partiel se monte à 1,8 million d'euros... le prix de 90 Yaris seulement, alors qu'il s'en



L'entrée de l'usine le 21 avril.

produit 1 100 par jour en temps normal. Les actionnaires auraient largement les moyens de compenser cette perte sans contrepartie, et même de payer les salaires sans faire appel au chômage partiel indemnisé par l'État.

Alors, les postes sont en train d'être réorganisés pour limiter la proximité des ouvriers, des séparations sont en cours d'installation, mais travailler toute une journée avec un masque, sans restaurant, sans cafétéria, avec des gants pas forcément renouvelés aussi souvent que nécessaire alors qu'on manipule les mêmes pièces, ce sera difficile. Et la « distanciation sociale » pesante qui limite les contacts, sera sans doute difficile à

supporter.

4 500 salariés regroupés dans une usine, c'est plus de deux fois l'équipage du porte-avions Charles de Gaulle. Mais ce n'est pas la pleine mer, tous sont immergés dans la population, et le risque d'une explosion de l'épidémie dans la région est réel, du simple fait d'être ensemble 8 h par jour et cinq jours par semaine.

Il est urgent que des tests au moins puissent être effectués, avant même les premiers symptômes de la maladie. Car outre le risque d'être contaminé soi-même, c'est celui d'amener la maladie vers leurs familles qui inquiète le plus les travailleurs. Il faudra que collectivement ils imposent leurs propres choix.

Correspondant LO

## Daher : licencier pour garantir les profits

Chez Daher, un gros sous-traitant de l'aéronautique, les conséquences économiques de la crise sanitaire ne se sont pas fait attendre : le patron a écrit à ses salariés pour leur dire qu'il va malheureusement falloir se séparer de certains d'entre eux pour soi-disant « sauver l'entreprise » !

Forcément, le patron n'allait pas dire que c'est pour sauver ses profits. Pourtant, de l'argent, il y en a car dans le même

courrier, il ose quand même se vanter de la « success story » de cette affaire familiale. En effet, la famille qui possède le groupe est la 140<sup>e</sup> plus riche de France, avec une fortune estimée à 680 millions d'euros en 2019.

Alors, si sacrifices il doit y avoir, ceux qui doivent les faire sont ces millionnaires et pas les travailleurs du groupe Daher qui ont assuré leur fortune.

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal. .... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

**Vidéos**  
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Audio-LO**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# Trump-Macron: une polémique antichinoise pour cacher l'essentiel

« Il y a manifestement des choses qui se sont passées qu'on ne sait pas » a déclaré Macron à un journal britannique, reprenant à son compte les accusations portées par Trump contre la Chine, soupçonnée d'avoir menti depuis le début de la crise. En février il l'avait déjà accusée d'avoir tardé à donner des informations et d'avoir fait taire des médecins « lanceurs d'alerte ».

Aujourd'hui Trump reprend l'idée que le virus aurait été « fabriqué » dans un laboratoire de virologie de Wuhan où aurait eu lieu un accident. Ne reculant devant rien, des officiels américains en sont même à réclamer des « réparations » à la Chine comme celles demandées à l'Allemagne en 1918 au Traité de Versailles...

La polémique a été amplifiée par les déclarations du professeur Montagnier, prix Nobel français de médecine en 2008 pour ses travaux sur le virus du Sida. Il affirme qu'on trouve dans le Covid-19 des éléments de ce virus, ce qui prouverait une manipulation

en laboratoire. Mais pour d'autres virologues cette « preuve » n'en est pas une car l'étude indienne sur laquelle Montagnier s'appuie est tellement contestée qu'elle a été supprimée du site scientifique qui l'avait mise en ligne. D'autres rappellent que Montagnier s'est fait ces dernières années le spécialiste de déclarations provocantes, défendant ainsi la « mémoire de l'eau » ou participant à la campagne antivaccins en 2017.

Mais aujourd'hui la polémique a d'ores et déjà atteint le but espéré par les Trump, Macron et autres dirigeants occidentaux. Face à une gestion catastrophique

de la crise sanitaire dans leurs pays, tout est bon pour parler d'autre chose et pointer du doigt la Chine d'où l'épidémie est partie et qui a bien mieux réussi que les pays occidentaux à en limiter les conséquences, notamment en ce qui concerne le nombre de morts.

C'est aussi l'occasion de faire oublier que ce laboratoire P4 (pour niveau de protection 4, la protection maximale contre les agents pathogènes les plus dangereux comme le virus Ebola), le premier construit en Chine en 2017, est le fruit d'une collaboration avec l'institut Mérieux de Lyon. Il a été inauguré par le Premier ministre de l'époque, Bertrand Cazeneuve, sa ministre de la Santé, Marisol Touraine, et le directeur de l'Inserm, Yves Lévy. Il a aussi bénéficié de la compétence des virologues français dont Macron se plaît à dire que ce sont les meilleurs du

monde...

Il est bien sûr vrai qu'en Chine l'information est contrôlée et que l'État policier chinois n'hésiterait pas à cacher des informations, tout comme d'ailleurs les gouvernements et les médias occidentaux. Ceux-ci ont pu critiquer les annonces sur le nombre de morts à Wuhan et crier victoire quand la Chine l'a réévalué à la hausse et a dû reconnaître des erreurs et des retards. Mais on les a beaucoup moins entendus, en France par exemple,

quand il a fallu attendre des semaines pour connaître le nombre de morts dans les Ehpad.

Alors sans donner quitus au gouvernement chinois de sa « transparence » dans la gestion de la crise, on ne peut que constater que les plus prompts à accuser, Trump et consorts, sont aussi ceux qui n'ont aucune leçon à donner en la matière et qui de toute évidence, ont besoin d'un bouc émissaire pour faire oublier leurs propres errements.

Cédric Duval

## Premier mai: virus ou pas, la journée internationale des travailleurs



Premier mai 2019 à Istanbul.

Cette année le Premier mai, journée internationale de lutte des travailleurs, se déroulera dans un contexte extraordinaire. Loin de revêtir, comme souvent dans la plupart des pays riches, l'allure d'un cortège à l'appel des organisations syndicales, les mesures de confinement empêcheront vraisemblablement tout rassemblement public.

Et même dans les pays où un pouvoir dictatorial interdit les manifestations ouvrières et leur envoie sa police, le risque réel de contamination se superpose à celui de la répression. Il y a pourtant une urgence.

Depuis que les dirigeants de l'Internationale ouvrière l'ont proclamé en 1889 journée de lutte des prolétaires de tous les pays, le Premier mai est une date importante pour les travailleurs. Férié ou non, avec ou sans autorisation des pouvoirs publics, il est l'occasion d'exprimer leurs intérêts de classe. Il permet aussi d'affirmer la communauté d'intérêts des travailleurs à l'échelle internationale. Car c'est sur toute la planète que les possédants défendent leurs privilèges et passent à l'attaque. Partout, les capitalistes et les pouvoirs à leur service tentent

de longue date d'imposer la baisse du niveau de vie, la précarité. Là où ils existent, les services publics utiles à la population font les frais de leur rapacité.

La crise sanitaire mondiale est étroitement imbriquée avec la crise économique actuelle, où les dirigeants capitalistes et leurs hommes de main politiques sont à l'offensive pour sauver les profits de leur système mortifère. La journée du Premier mai peut être l'occasion de dire, par tous les moyens, par petits groupes ou par milliers de connectés, visuellement, oralement, aux fenêtres ou sur le web: face au désastre de la gestion capitaliste de la planète, l'alternative appartient à la classe ouvrière, nombreuse, inventive, généreuse, et qui représente une immense force collective.

Viviane Lafont

## Guadeloupe: pour les ouvriers de la banane, les conditions de travail aggravées

Depuis le 17 mars, début du confinement, en Guadeloupe les planteurs obligent les ouvriers à continuer le travail sur les plantations. Ils n'ont pas peur du ridicule en affirmant que l'exportation de banane dessert est « vitale pour la nation » !

Ces « grands sauveurs de la nation », en réalité sauveurs de leurs profits, ont été démasqués par les travailleurs qui ont protesté contre la poursuite de l'activité et les conditions d'hygiène propices à la propagation du virus.

Ce n'est qu'après plusieurs débrayages que certains gros planteurs ont daigné fournir du gel hydroalcoolique, des gants et des masques bas de gamme. Ces masques antipoussière jetables ne garantissent aucune norme de protection et glissent sur le visage des ouvriers. Quant aux gants

en latex, ils sont inadaptés aux travaux agricoles et se déchirent rapidement. Récemment, les planteurs ont fourni une prétendue nouvelle protection, la visière, qui est elle aussi inadaptée aux conditions extérieures difficiles des plantations.

La réalité est qu'il n'est pas possible de respecter les « mesures barrières » dans les plantations. Pour la récolte, au moins deux travailleurs proches l'un de l'autre sont nécessaires pour la coupe et la récupération des régimes de banane. Pour d'autres travaux dangereux comme la pose des « cirés »

(sacs en plastique enveloppant les régimes de bananes), le respect de la distanciation sociale aggrave les risques pour les travailleurs qui se trouvent isolés dans les parcelles. Dans les hangars, la promiscuité et l'insalubrité règnent.

Comment les planteurs qui « en temps normal » mettent en danger la vie des ouvriers avec les pires conditions de travail pourraient-ils garantir leur sécurité aujourd'hui? Ce serait rêver!

Ces patrons dangereux sont aussi peu reconnaissants vis-à-vis des ouvriers qui poursuivent l'activité. Alors que le ministre de l'Économie a annoncé une prime de 1 000 euros pour les salariés qui ont travaillé pendant le confinement, le directeur de la plantation SA Bois-Debout, la plus grande plantation en Guadeloupe, a expliqué que sa « reconnaissance » vaut 150 euros. Depuis le début du confinement, les ouvriers ne se laissent pas faire. Ils refusent de se mettre en danger pour un travail non essentiel à la société. Certains, comme sur la plantation SA Bois-Debout, font valoir leur droit de retrait.

Extrait de la Lettre d'information de nos camarades de Combat ouvrier (UCI) du 18 avril

